



**Le soutien au secteur du cinéma au Québec et en Italie.
La gouvernance du secteur du film.**

Thomas Pilati et Diane-Gabrielle Tremblay

**Note de recherche
de la Chaire de recherche du Canada
sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir**

No 10-01

**Téluq-UQAM
Novembre 2010**



Le soutien au secteur du cinéma au Québec et en Italie. La gouvernance du secteur du film.

Distribution`

Chaire de recherche sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir

Télé-université

Université du Québec à Montréal

100 rue Sherbrooke Ouest, Montréal, Québec, Canada H2X 3P2

Téléphone : 514-843-2015

Fax : 514-843-2160

Courriel : dgtrembl@teluq.uqam.ca

Note biographique

Diane-Gabrielle Tremblay est titulaire de la chaire de recherche du Canada sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir. Elle est professeure à la Télé-université de l'Université du Québec à Montréal, et elle a été professeure invitée aux universités de Paris I Sorbonne, de Lille I, de Lyon III, d'Angers, de Toulouse, en France, de Hanoi (au Vietnam) à la European School of Management et à l'université de Louvain-la-Neuve, en Belgique. Elle est présidente du comité sur la sociologie du travail de l'Association internationale de sociologie, membre du conseil exécutif de la *Society for the Advancement of Socio-Economics* et codirectrice du comité sur les temps sociaux de l'Association internationale des sociologues de langue française. Elle est également présidente de l'Association d'économie politique et directrice de la revue électronique *Interventions économiques*. Elle a en outre écrit plusieurs ouvrages et rédigé de nombreux articles parus dans des revues scientifiques avec comité, dont *New Technology, Work and Employment, Applied Research on Quality of Life, Social Indicators Research, the Journal of E-working, the Canadian Journal of Urban Research, International Journal of Entrepreneurship and Innovation Management, the Canadian Journal of Communication, the Canadian Journal of Regional Science, Leisure and Society, Women in Management, Géographie, économie et société, Carriérologie, Revue de gestion des ressources humaines*. Ses recherches portent sur la nature du travail et sur les types d'emplois, l'organisation du travail, les innovations dans l'organisation du travail et du lieu de travail (télétravail), de même que sur l'articulation de la vie professionnelle et familiale. Voir : www.teluq.uqam.ca/chaireecosavoir

Thomas PILATI est diplômé de l'École d'architecture de l'Université de Florence. Il obtient une bourse d'études et séjourne à Paris où il s'intéresse aux études urbaines et à l'art contemporain. Il a également travaillé à la Fondation Cartier pour l'art contemporain. Depuis 2006 il travaille comme architecte avec différentes institutions dans le milieu culturel, notamment pour la Biennale de Montréal et Manifesta. Inscrit en Italie au Master of Arts and Culture Management il participe à divers projets de recherche sur la culture et le développement local, pour l'Université Concordia de Montréal et le IUAV. Il contribue actuellement à différentes études sur la ville créative avec la Téléuq, Université du Québec à Montréal.



Le soutien au secteur du cinéma au Québec et en Italie. La gouvernance du secteur du film.

Introduction.

Depuis quelques années au Québec comme en Italie, l'État, les groupes sociaux et les communautés ont mis en place des activités de développement dans le domaine de l'industrie cinématographique et de la production audiovisuelle, un secteur porteur d'avenir et qui se positionne parmi les plus actifs de l'économie.

Avec la crise des années 2009-2010, l'idée de la ville créative a fait encore plus de chemin, mais déjà tout au long des années 2000, nombre de villes s'étaient intéressées à ce concept pour tenter de relancer des quartiers ou encore une économie en déclin. C'est dans ce contexte que plusieurs chercheurs se sont intéressés à la ville créative (Tremblay et Tremblay, 2010), mais que plusieurs ont aussi critiqué certaines limites de la thèse de la ville créative de Richard Florida (2002), soulignant notamment son caractère quelque peu élitiste et pas assez préoccupé par l'inclusion de l'ensemble des groupes sociaux (Klein et Tremblay, 2010). Au fil du temps, on en est venu à reconnaître que la thèse de la ville créative de Richard Florida (2002) présentait certes des limites, même si elle avait conduit à mettre de l'avant le rôle potentiel des secteurs culturels et artistiques. À nos yeux, la thèse ne s'est d'ailleurs pas assez intéressée à la gouvernance des secteurs créatifs ou culturels et au rôle des institutions publiques dans ce domaine (D'Ovidio, 2010), et il convient de le faire. Pour cela, il faut se pencher davantage sur des secteurs précis, afin de mieux comprendre leur mode de gouvernance et leur dynamisme, avant de prétendre qu'ils peuvent renouveler l'économie d'une ville ou d'un quartier. Quoiqu'il en soit, cette thèse a au moins eu l'avantage de mettre en évidence le rôle potentiel des secteurs créatifs et culturels, et c'est dans cette perspective, entre autres et non exclusivement, que l'on a pu s'intéresser au secteur du cinéma, ainsi qu'aux modes de gouvernance qui permettent de le développer.

Dans notre cas, nous avons voulu comparer les modes de gouvernance développés en Italie et au Québec au cours des dernières années, puisqu'il semble que les modes d'intervention se sont renouvelés, se rapprochant du modèle des clusters au Québec et du modèle des Commissions du



Le soutien au secteur du cinéma au Québec et en Italie. La gouvernance du secteur du film.

Film (Film Commission) en Italie. Le modèle de Commission du Film en Italie s'inspire en gros de l'exemple anglo-saxon, dans lequel on trouve une Commission du Film centrale qui adresse les travaux aux Commissions du Film périphériques. La comparaison entre le Québec et l'Italie nous est apparue intéressante car ce dernier pays est reconnu dans ce domaine, mais aussi parce que ces modèles de cluster ou de commission semblent avoir connu un certain succès en terme de bénéfices pour le secteur cinématographique, des bénéfices corrélés en terme d'emploi local et de retombées positives dans le territoire, de stimulant pour les entreprises et de valorisation de l'industrie touristique.

Par ailleurs, les pouvoirs publics, ainsi que l'OCDE (2005) invitent à faire de la culture un nouvel axe du développement local des territoires. Aussi, nous sommes-nous intéressés à la manière dont cet enjeu était pris en charge dans deux zones, soit le Québec et l'Italie. En effet, ainsi que l'indique l'OCDE (2005), il y a en quelque sorte un nouvel « agenda » pour les pouvoirs politiques à l'échelle nationale, régionale et locale, « agenda » qui est ainsi défini par l'OCDE (2005) :

« Reconnaître la pertinence de politiques locales pour faire de la culture un levier de développement ne peut laisser de côté le rôle de politiques nationales ou régionales. Cette contribution des politiques nationales n'est pas toujours reconnue. Souvent, ces interventions sont critiquées car elles peuvent déboucher sur un mélange explosif de bureaucratie et de protectionnisme. Une chose serait d'ignorer les risques d'une bureaucratisation de la culture par le biais d'interventions publiques centralisées. Autre chose serait l'ignorance des valeurs d'existence et d'usage que la culture génère au profit du développement des territoires. Les politiques nationales peuvent pourtant contribuer à rendre plus efficace le rôle de la culture dans le développement local » Il semble donc souhaitable qu'il y ait décentralisation vers le local, mais articulation avec d'autres échelles, d'où l'intérêt d'analyser les politiques locales, mais dans leur articulation avec la gouvernance plus large, régionale ou nationale selon les cas.

Notre objet d'analyse sera donc centré ici sur ce que les communautés ont mis en place comme mécanismes pour tenter de favoriser le développement du secteur du cinéma à l'échelle locale ou régionale ; au Québec, il s'agit de la grappe (cluster) du cinéma et de l'audiovisuel que tente de développer la Communauté métropolitaine de Montréal, et en Italie, il s'agit des Commissions du Film (Film Commission).

Notre article se base sur une recherche exploratoire et vise à étudier quelles sont aujourd’hui les politiques québécoises et italiennes visant à soutenir de l’industrie cinématographique et audiovisuelle, particulièrement à l’échelle locale. Nous verrons que dans les deux cas, on a mis en place des organismes visant à dynamiser le secteur, mais peut-être pas exactement de la même manière, les fonctions des organismes étant différentes. Aussi, l’expérience italienne de décentralisation vers les villes et régions est peut-être un peu plus ancienne, d’où la possibilité d’une analyse plus approfondie des initiatives de ces villes et régions, alors que Montréal et le Québec viennent de créer une grappe industrielle du cinéma et de l’audio-visuel dans la région de Montréal (mais en connexion avec d’autres bureaux locaux, moins nombreux qu’en Italie toutefois).

Notre texte propose donc une comparaison entre le Québec et l’Italie, à partir de nos résultats d’analyse, qui permettent de mieux comprendre le processus de gouvernance locale du secteur du cinéma dans les deux zones, ainsi que le rôle des institutions dans le développement de ce secteur créatif, ses efforts de concertation et les résultats qui peuvent en découler sur le plan du développement local, en fonction des éléments identifiés dans les préconisations de divers organismes, dont l’OCDE, concernant le rôle de la culture dans le développement local (OCDE, 2005). Bien que dans les deux cas, il soit un peu tôt pour conclure, nous pouvons avancer des constats préliminaires ou résultats exploratoires, qui peuvent permettre d’améliorer la compréhension de la dynamique du secteur et des modes de soutien les plus appropriés pour favoriser le développement du rôle de la culture dans le développement local plus généralement.

Selon Salvemini et Delmestri (2000) ainsi que Ferriani et al. (2005) l’industrie cinématographique et audiovisuelle dépend bien sûr du soutien financier public et privé, mais au cours des dernières années, elle a aussi eu besoin de la mise en place d’initiatives de gouvernance locale et c’est cette gouvernance locale qui nous paraît nouvelle, comparativement à la centralisation observée il y a quelques années encore. Au fil des ans, l’intervention de l’État central n’étant pas toujours suffisante, il est apparu que d’autres organismes doivent accompagner les acteurs dans le développement du secteur. On passerait ainsi, dans ce secteur comme dans d’autres, d’un État réalisateur à un État « accompagnateur ».

Dans notre article, nous voulons tester l’hypothèse selon laquelle ce nouveau modèle, qui repose aussi sur la création de grappes ou de réseaux au sein du secteur, serait important pour la performance du secteur. Ce modèle se fonde sur la collaboration parmi plusieurs acteurs et des



Le soutien au secteur du cinéma au Québec et en Italie. La gouvernance du secteur du film.

coalitions et sur des rapports flexibles dans lesquels la confiance mutuelle et la réputation des acteurs se renforcent avec le temps. Ainsi, la bonne performance du secteur du film reposerait sur l'importance du dynamisme du travail en grappe et sur la mise en place d'organismes intermédiaires spécialisés dont le rôle est de promouvoir le soutien au niveau régional. Ces organismes font fonction d'intermédiaire entre le territoire et qui représente et dirige les productions cinématographiques en offrant des bénéfices généralement gratuits, des professionnels hautement qualifiés des services et des structures du territoire, ainsi que des services pour l'attraction et la facilitation du travail pour les productions cinématographiques dans la Région. Il va sans dire que le succès des productions repose aussi sur le talent et l'imagination des créateurs et des réalisateurs, mais nous nous concentrons ici sur le soutien qui peut être apporté au secteur pour en accroître le dynamisme.

Dans la première partie, l'article apporte un éclaircissement théorique sur la notion de gouvernance, ainsi que quelques éléments sur celle de cité créative, évoquée plus haut. Nous nous intéressons par la suite aux politiques du soutien public et privé au secteur en apportant une explication sur la production cinématographique et audiovisuelle des deux contextes.

Nous allons donc explorer l'importance de la mise en place d'un plan de développement du secteur au Québec. Grâce à des entrevues avec les acteurs clés qui ont participé au processus de construction de la grappe et du Bureau du cinéma et de la télévision du Québec, nous avons pu tester l'hypothèse de l'importance du modèle de gouvernance fondé sur les partenariats et les coalitions parmi les acteurs de l'industrie cinématographique et voir dans quelle mesure ce modèle d'État accompagnateur, fondé sur la mise en réseau des acteurs au sein d'une grappe, se développe effectivement¹.

Pour ce qui est du côté italien, nous avons analysé une structure apparentée à celle mise en place au Québec, soit celle des Commissions du Film en Italie. Il s'agit ici d'un modèle qui n'est pas entièrement structuré sur le territoire, mais qui se veut un moyen de corriger le modèle de centralisation du secteur du cinéma en Italie, en décentralisant et régionalisant les initiatives et en tentant de développer les collaborations à l'échelle régionale. Il s'agit en effet ici d'un réseau promotionnel fondé sur un soutien mutuel entre des acteurs individuels, mais qui est interdépendant et qui a pour but de favoriser la ré-émergence de l'industrie du cinéma en Italie sur le marché

¹ Nous reprenons dans ce paragraphe et un plus loin quelques éléments et extraits des entrevues de l'article Tremblay et Cecilli (2009).



Le soutien au secteur du cinéma au Québec et en Italie. La gouvernance du secteur du film.

national et international et de renverser le déclin des dernières années ou décennies (renforcer la faiblesse historique du secteur).

En conclusion de l'article nous mettrons en évidence les facteurs qui paraissent les plus appropriés pour le soutien au secteur du film pour faire en sorte que l'industrie du cinéma et de l'audiovisuel puisse contribuer au développement des collectivités et au maintien de l'emploi dans le secteur.

Méthodologie.

Nous avons réalisé deux recherches exploratoires dans le secteur du cinéma au Québec et en Italie. La recherche s'est réalisée entre juin 2008 et août 2010 et est fondée sur une recherche documentaire, mais surtout sur une série d'entrevues. L'analyse et le retour sur la documentation et les hypothèses s'est faite de juillet 2009 à septembre 2010.

Pour les Commissions du Film nous avons d'abord construit un guide d'entretien et réalisé 11 entrevues italiennes semi-structurées avec les commissions qui ont répondu positivement à notre demande d'entrevue (face à face, téléphonique ou par courriel électronique).

Ce guide se compose de quatre sections : des questions générales sur la structure de la Commission du Film (activités, fonction et rôle), une deuxième partie concernant les dynamiques de gouvernance locale (*networking*, collaborations, projets conjoints, politiques de développement du secteur du film) et enfin la capacité d'attraction de la Ville/Région. De plus, la recherche a pris en considération l'analyse des sites web des Commissions du Film, les archives spécialisées du cinéma et l'analyse de la presse du secteur national et international.

Pour la partie concernant le Québec nous avons réalisé une enquête par entretiens auprès de 14 personnes occupant des postes dans les principaux organismes de gouvernance du secteur du cinéma au Québec. Nous avons bien sûr réalisé une recherche documentaire, couvrant l'ensemble du matériel publié sur la grappe du cinéma et de la télévision à Montréal, puis nous avons élaboré une grille d'entretien fondée en partie sur des éléments issus du projet ISRN². Les résultats présentés ici concernent les données qualitatives collectées sur le thème des dynamiques de gouvernance locale, et sur le rôle du gouvernement, selon les témoignages des acteurs

² Recherche du réseau ISRN sur les villes, la nature sociale de l'innovation. Chaire de Recherche du Canada sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir de la Téléq (UQÀM).



Le soutien au secteur du cinéma au Québec et en Italie. La gouvernance du secteur du film.

institutionnels associés au processus de pré-démarrage et de démarrage de la grappe et des joueurs clés du secteur du cinéma et de la production audiovisuelle.

Le cadre théorique

Le rôle de la créativité en milieu urbain a été mis en évidence au cours des années 2000 par les travaux de Richard Florida (2002, 2005) sur la « ville créative ». Nous exposons ici brièvement cette thèse, à savoir la stratégie d'attraction de la « classe créative » vers les villes, laquelle oriente non seulement des nombreux chercheurs mais aussi de nombreux politiciens à l'échelle municipale en particulier. Nous passerons ensuite au concept de gouvernance et à son application à l'échelle locale.

La cité et la classe créatives

La relation entre création et ville est bien enracinée. H. Lefèvre (1970) voyait la ville comme le centre de toutes les créations et Jane Jacobs (1961, 1985) a été la première à parler de « ville créative », dans son livre *Cities and Wealth of Nations* (1984), où elle associe créativité et diversité. Il faut reconnaître toutefois que c'est Florida (2005, 2002) qui a popularisé la notion de « ville créative », l'associant à la présence d'une nouvelle classe créative, que les villes se devaient d'attirer pour être plus performantes :

The Super-Creative Core of this new class includes scientists and engineers, university professors, poets and novelists, artists...and other opinion-makers... Beyond this core group, the Creative Class also includes “creative professionals” who work in a wide range of Knowledge-intensive industries... Doing so typically requires a high degree of formal education and thus a high level of human capital. (Florida, 2002, pp. 68-69).

Selon Florida, une ville créative repose sur le talent, la technologie et la tolérance, ce qui fait à peu près consensus. Le problème est que, dans l'optique de Florida, le talent est associé à une élite, soit aux personnes possédant généralement de hauts niveaux de scolarité, ou encore de capital créatif (un concept mal défini). Selon Florida, les « talents » seraient la base de l'ouverture à la diversité et à la création. Conséquemment, Florida prône des investissements massifs permettant de construire une offre artistique et culturelle attractive afin d'attirer ladite classe créative et de stimuler



Le soutien au secteur du cinéma au Québec et en Italie. La gouvernance du secteur du film.

l'innovation et la croissance économique des villes. De fait, Florida s'intéresse surtout aux « aménités » à mettre en place pour attirer des talents (dans les domaines artistiques, mais aussi scientifiques et technologiques), le secteur culturel et artistique étant alors en quelque sorte subordonné à la réussite des autres secteurs.

A notre avis, les activités créatives doivent plutôt être soutenues et favorisées pour elles-mêmes, tout en reconnaissant qu'il peut parfois y avoir « transfert de compétences » et d'innovations d'un secteur à l'autre, comme ce pourrait être le cas entre le secteur du cinéma, du multimédia et du jeu électronique par exemple. On peut penser que des échanges plus fournis entre ces secteurs pourraient permettre d'alimenter l'innovation et la créativité de chaque secteur, et c'est alors à la créativité et à l'innovation de chaque secteur que l'on s'intéresse, comme source de dynamisme économique et culturel, et non à la subordination de ces secteurs à une quelconque stratégie d'attraction de la classe créative.

Pour conclure sur la cité et la classe créative, disons que les travaux sur ce thème ont permis d'attirer l'attention sur ces secteurs, comme des secteurs potentiellement complémentaires aux secteurs technologiques comme source d'innovation et de développement économique d'une ville ou d'un quartier, et que c'est sous cet angle de la créativité et de l'innovation dans les secteurs et dans la ville qu'il nous semble intéressant d'approcher la question. Se pose alors la question des modalités permettant de soutenir ces secteurs, et ici, la question du mode de gouvernance est posée.

La gouvernance et les grappes industrielles

Dans la société postindustrielle, des quartiers de la ville qui avaient connu un déclin de leurs activités économiques sous le coup des crises économiques ont cherché de nouvelles modalités de développement. Dans ce contexte, plusieurs villes d'Amérique du Nord comme d'Europe ont mis en œuvre de nouvelles initiatives ou institutions, renouvelant leur mode de gouvernance. Dans plusieurs cas, les municipalités ont voulu soutenir des secteurs stratégiques et mobiliser les acteurs principaux de ces secteurs. Dans plusieurs cas, notamment ceux auxquels nous nous sommes intéressés, le modèle des grappes industrielles ou autres modèles favorisant la collaboration entre acteurs ont été privilégiés.

Ce concept de grappes industrielles s'inspire du concept de chaîne de valeur présenté par Porter (1986) répond à la préoccupation du positionnement de l'entreprise dans un environnement concurrentiel. Les théories économiques récentes (Sacco 2005, 2006 ; Sacco et Petrini 2005) ont montré que le développement d'activités de coopération entre acteurs, au-delà de la concurrence, peut permettre d'améliorer les résultats en favorisant l'échange d'information entre acteurs. Porter soutient « qu'une grappe est un groupe géographiquement proche d'entreprises liées entre elles et d'institutions associées relevant d'un domaine donné » (Porter, 1999). Au fil des ans, ce modèle de grappes (clusters) a connu un certain succès (Tremblay, 2006 ; 2010).

Selon Calenge (2002), les industries culturelles comme les autres, sont souvent organisées en réseaux locaux de production, où les relations de proximité jouent un rôle très important pour accéder à des informations de nature esthétique, ou artistique, mais aussi relatives au processus de production technique dans ces secteurs. Mais en plus des informations de nature technique, l'échange et la création de symboles qui caractérisent les secteurs artistiques et culturels seraient trop fragiles pour être transportés et retravaillés facilement, du moins au moment de leur genèse.

Ainsi, les travaux sur les grappes industrielles soutiennent qu'il faut développer les interactions et les échanges de savoirs afin de faire émerger des grappes industrielles ou clusters innovateurs et créatifs, que l'on peut éventuellement apparenter au modèle du district culturel (Pilati et Tremblay, 2007).

La mise en place de grappes ou de clusters a donc suscité beaucoup d'intérêt dans les dernières décennies. Cependant, la mise en place de ces grappes ou autres institutions de collaboration renvoie à la notion de gouvernance et au fil des ans, on s'est intéressé à la gouvernance dans des contextes urbains et locaux, qui renvoie à une forme de médiation, de gestion et d'organisation du territoire permettant de gérer les intérêts et les conflits. Stern et Polèse (2000) définissent la gouvernance comme « la relation entre les gouvernements et les agences étatiques, d'une part et les communautés et groupes sociaux d'autre part. » Selon Le Galès (1995 ; 2000) les sociétés démocratiques occidentales sont de plus en plus complexes et différenciées, ce qui rend le gouvernement difficile. De ce fait, la gouvernance implique des modes de coordination complexes et des interactions entre l'État et divers acteurs de la société afin de permettre l'action publique. La gouvernance se conçoit donc selon un « mode de gestion de la complexité » (Hermet et al., 2005:8) dans lequel les acteurs principaux se déploient sur le même plan, à l'horizontale sinon à égalité,

plutôt que dans un contexte hiérarchique, avec des relations verticales, comme c'était le cas traditionnellement.

La gouvernance s'exprime dans des rapports implicites et explicites entre les *stakeholders* public et privé (institutions, entreprises, pouvoirs publics), des associations et de la communauté locale. Les échanges et interactions entre acteurs permettent la construction d'un langage commun et de la création d'un *réseau* qui favorise l'acquisition de connaissances et de compétences favorables à une meilleure gestion du territoire (Pilati et Tremblay, 2008).

Selon Le Galès (1995), par opposition au gouvernement traditionnel de la cité ou de la ville, le terme de gouvernance urbaine suppose une plus grande diversité dans la manière d'organiser les services, une plus grande flexibilité, une diversité des acteurs, voire une transformation des formes que peut prendre la démocratie locale, la prise en compte du citoyen et du consommateur, la complexité des nouvelles formes de citoyenneté. « L'autorité locale devient un acteur important certes, mais un acteur parmi d'autres, tout comme l'État. Le concept de gouvernance urbaine permet de mieux prendre en compte la capacité stratégique des acteurs, la diversité des processus de légitimation, la dynamique de négociation entre acteurs » (Le Galès, 1995:60).

De fait, au cours des dernières années, nombre de territoires ont développé de nouvelles formes de gouvernance, et le modèle des grappes est l'une des formes prises par cette nouvelle gouvernance.

Ainsi,

Salvemini et Delmestri (2000) soutiennent que l'industrie cinématographique peut aussi être analysée dans le contexte du modèle de gouvernance : en effet, si l'on y trouvait traditionnellement un nombre limité de puissances très fortes en jeu, le secteur s'est diversifié et les acteurs se sont multipliés.

De fait, le secteur doit coordonner les activités spécialisées d'un grand nombre de petits acteurs (scénaristes, directeurs, acteurs, producteurs, distributeurs, directeurs de cinéma, etc.) et plusieurs considèrent que le développement d'échanges et de collaborations plus soutenues peut favoriser le développement de ces secteurs. Les expériences menées au Québec et en Italie semblent aller dans cette voie, et c'est cette hypothèse d'un meilleur développement, par la collaboration, que nous avons en quelque sorte voulu analyser dans les deux contextes.

Compte tenu des difficultés de mise en lien ou en réseau des acteurs, il est souvent nécessaire qu'un organisme intermédiaire prenne l'initiative d'introduire les acteurs ou de les amener à échanger. Selon Greffe et Pflieger (2005). Les jalons de la bonne gouvernance³ se réalisent grâce au partenariat, notamment dans une situation où « interviennent des interactions sociales caractérisées par des coûts d'entrée et de sortie, et l'existence de relations directes entre ses membres. » Le partenariat entre les membres permet de favoriser des comportements de concertation, éventuellement des objectifs et des actions communes, en favorisant des échanges fréquents, et de ce fait de plus en plus approfondis (Greffe et Pflieger, 2005 ; Delmestri et al., 2005 ; Ferriani et al. 2005).

Greffe et Pflieger (2005) expliquent que l'importance de la réputation dans le domaine est telle que les acteurs ont intérêt à agir sur la base d'un comportement et d'attitudes positives afin de bénéficier des avantages issus de la collaboration. Les échanges donneront lieu à un flux de connaissance et un système d'information dense. Avec la répétition des échanges, les acteurs se connaîtront davantage et surtout « s'ils agissent mal aujourd'hui, ils risquent d'être sanctionnés demain » (Greffe et Pflieger, 2005:131), ce qui favorise une collaboration honnête.

Cette tendance d'une nouvelle gouvernance rejoint tous les secteurs de l'économie, mais trouve à notre avis un excellent exemple dans le cas de l'industrie cinématographique de Hollywood, qui réunit des producteurs et des diffuseurs de titres ou de programmes audiovisuels. Le modèle est passé d'un système d'entreprises verticalement intégrées à une multitude d'entreprises de petite et moyenne taille et des producteurs indépendants qui travaillent ensemble avec une modalité *project-based* (Ferriani et al., 2005), en améliorant leurs performances sur les plans de la flexibilité et spécialisation.

Salvemini et Delmestri (2000) ajoutent qu'après l'introduction de la télévision, l'industrie hollywoodienne a vécu un processus graduel de «dé-verticalisation», qui a apporté des avantages concurrentiels importants. Le secteur s'est reconfiguré, prenant la forme d'un ensemble d'entreprises reliées entre elles, grâce à une structure complexe d'échanges, y compris l'échange d'informations, de ressources matérielles et de contacts personnels.

³ Dans leur rapport pour l'OCDE, Greffe et Pflieger (2005) considèrent les jalons de la bonne gouvernance importants pour la construction d'un district de la créativité.

Évidemment, cette multiplicité d'acteurs présente des défis importants sur le plan de l'échange d'informations que nous venons d'évoquer, et c'est précisément sur ce plan que les nouvelles initiatives ou nouveaux organismes mis en place peuvent contribuer. En effet, ces organismes intermédiaires (clusters ou commissions) peuvent favoriser les échanges, les accélérer au sein du réseau, contribuant ainsi à développer l'innovation et la créativité au sein du secteur et, de ce fait, contribuant au dynamisme économique du secteur.

Dans les sections qui suivent, nous allons donc tenter de voir quels types de d'organismes ont été créés et quels modèles de gouvernance locale ont été mis en place au Québec et en Italie dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel. Ces modèles se sont en partie inspirés au Québec de la stratégie des grappes industrielles. Nous verrons qu'ils reposent sur l'objectif de développer les collaborations et échanges. Ceci constitue un bon exemple des nouvelles modalités et rôles que l'on cherche à développer dans le secteur. Nous verrons que des initiatives apparentées ont été développées en Italie, et nous tenterons de voir comment les deux types d'initiatives s'apparentent ou se distinguent.

Mais tout d'abord nous allons présenter quelques éléments sur la situation de la production cinématographique au Québec et dans le paragraphe suivant en Italie.

La production cinématographique au Québec.

Les travailleurs culturels répertoriés à Montréal évoluent principalement dans les professions liées à la création, la production, la radiodiffusion, le cinéma et la vidéo.

Au cours des vingt dernières années l'industrie du cinéma et de l'audiovisuel a d'ailleurs connu une croissance remarquable, trois fois plus rapide que celle de l'économie du Québec dans son ensemble⁴.

Cette filière au Québec est particulièrement complexe et comprend les activités télévisuelles et cinématographiques, divisées en quatre catégories : productions, diffusion et activités complémentaires et institutionnelles que de soutien.

Montréal est reconnu comme ville qui accueille chaque année plusieurs productions de l'étranger qui peuvent ainsi profiter de tout un réseau d'entreprises spécialises du secteur, mais également

4 La recherche Entertainment and Media Outlook de Pricewaterhouse-Coopers publiée en 2003, indique qu'au niveau mondial, le secteur de l'audiovisuel a connu une croissance de 7 % par an entre 1998 et 2002 (E & B DATA, 2004).



Le soutien au secteur du cinéma au Québec et en Italie. La gouvernance du secteur du film.

bénéficier d'avantages financiers (des crédits d'impôt qui encouragent la venue de productions étrangères, des amortisseurs sociaux concurrentiels et les avantages du dollar canadien) et techniques (réseaux des studios modernes, professionnels du secteur, artisans dans les décors et costumes, des services de postproduction à l'avant-garde)⁵.

Le secteur de la production cinématographique détient un total de 35.000 emplois directs, en particulier à Montréal dont le 64 % (soit 22.400) des emplois se concentrent dans cette Région métropolitaine, avec plus de 500 établissements entre les activités de production et de diffusion (E&B DATA, 2004).

En constante compétition avec la production américaine, Montréal est devenu un des grands pôles de production cinématographique en Amérique du Nord, notamment pour la présence d'une production française et anglaise de la CBC (Canadian Broadcasting Corporation) et la National Film Board Canada (Davis et al, à paraître). Il est le deuxième cinéma francophone par l'importance du nombre de productions après le cinéma en France. Évidemment la part de marché du cinéma québécois au Québec n'atteint pas le niveau atteint en France, vu que la part du marché annuelle française est « le triple de celle du cinéma québécoise au Québec et le cinéma français peut compter sur un volume annuel moyen de production de long-métrage nationaux huit fois plus élevé que celui du Québec » (Macerola, 2007:7).

Cependant, si en France le pourcentage s'oriente autour de 37 % le part de marché est triple de celle du cinéma du Québec que se stabilise en moyenne d'environ 12 % entre 2001 et 2005. Les films québécois revêtent une meilleure performance qu'au Canada (3,54 %), par rapport à l'Italie (15,27 %) la différence est d'environ trois points en pourcentage.

Tab.1 Qc

Part de marché annuel moyen de différents cinémas nationaux au cours de 2001-2005											
Belgique	Portugal	Canada ⁽¹⁾	Suisse	Pays-Bas	Québec	Norvège	Italie ⁽²⁾	Suède	Danemark	France	Etat-Unit ⁽²⁾
2,46%	3,34%	3,54%	3,74%	9,68%	11,70%	12,16%	15,27%	21,84%	24,86%	37,36%	60,07%

Source : Observatoire européen de l'audiovisuel, Annuaire 2005 ; OCCQ, Statistique sur l'industrie du film ; Téléfilm Canada ; CED/ANICA ;

(1) Incluant le Québec

(2) Année de références 2002-2005 ;

La part de marché du cinéma québécois au Québec croît de façon importante entre le 2001 et le 2005, avec une croissance du 12 % : elle est passée de 6 % en 2001 jusqu'à atteindre le 18 % en 2005.

⁵ Bureau du cinéma et de la télévision de Montréal (BCTM)

Le soutien au secteur du cinéma au Québec et en Italie. La gouvernance du secteur du film.

Tab.2 Qc

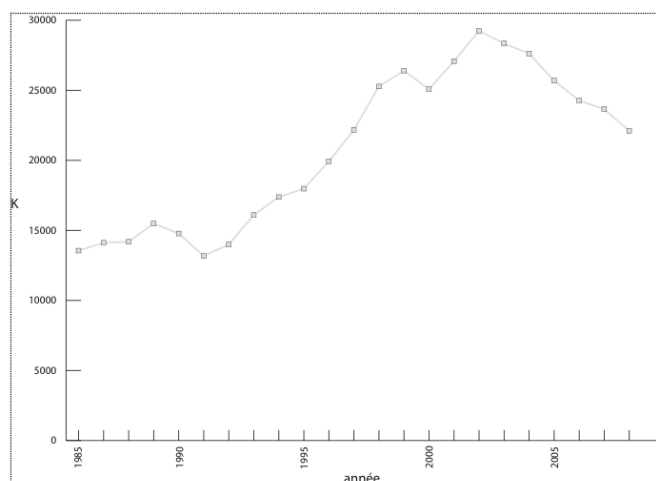
Part de marché du cinéma québécois au Québec (2001-2008)							
2008	2007	2006 (11 mois)	2005	2004	2003	2002	2001
9,50%	10,60%	11,80%	18,10%	13,10%	12,80%	8,40%	6,10%

Source : OCCQ, Statistique sur l'industrie du film

En contre tendance, on remarque qu'entre 2005 et 2008 la part de marché des films québécois au Québec a subi une baisse d'environ 9 %, en passant de 18,1 % à 9,5 %.

Par ailleurs, depuis 2004, « l'assistance pour les films québécois a connu un recul considérable, de 13,9 % en moyenne annuellement, alors que l'assistance pour les films d'autres nationalités a diminué en moyenne de 4,3 % » (Cloutier, 2009). On constate que l'assistance en 2008 représente une baisse de 24,5 % comparativement à 2002, soit une décroissance annuelle moyenne de 4,6 %. En 2008, le nombre de projections en langue française a augmenté. Cependant, il en va autrement quant à l'assistance à ces projections (Allaire, 2009).

Tab.3 Qc. Évolution de l'assistance au cinéma au Québec, 1985-2008,



Sources : Statistique Canada (63-207). Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, Enquête mensuelle auprès des salles de cinéma et des ciné-parcs, 1975 à 2007.

En 2008 au Québec ont été produits 33 films pour l'exploitation en salle cinématographique, 28 longs-métrages pour la télévision et 43 productions pour un marché de niche (les festivals et les DVDs). La moyenne des dix dernières années est de 29 films destinés au cinéma, 31 productions pour la télévision et 22 pour les autres diffusions, soit une moyenne de 82 titres par année. Il y a

Le soutien au secteur du cinéma au Québec et en Italie.

La gouvernance du secteur du film.

cinq ans la moyenne était de 62 titres et de 54 titres il y a dix ans ; on constate donc une augmentation. En 2008, parmi les films produits destinés au cinéma on en compte 76 % de production entièrement ou majoritairement québécoise, tandis qu'ils représentaient 71 % en 2007 ; 60 % des productions entièrement québécoises et des coproductions sont tournées en français, soit 62 longs-métrages en 2008 ; en 2007 cette part atteignait 54 %.

Tab.4 Qc

Films produits au Québec (2001-2008)								
	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Films produits destinés au cinéma	33	34	36	29	29	27	30	22
Films produits pour la télévision	28	38	30	40	27	25	42	26
Films produits pour d'autres marchés ⁽¹⁾	43	49	51	20	19	6	9	1
Total	104	121	117	89	75	58	82	49

Source : Institut de la Statistique du Québec ; Statistique sur l'industrie du film et de la production télévisuelle indépendante, Ed. 2009, Pp. 131-136 ;

(1) Les autres productions sont parfois plus difficiles à repérer par rapport aux longs-métrages produits au Québec qui circulent dans les circuits commerciaux.

Le financement public des productions cinématographiques et télévisuelles au Québec a augmenté au niveau des financements de la part du gouvernement local, mais il a connu une baisse de plus de 11 % entre 2003-2008 pour ce qui est des sources du Gouvernement fédéral. Toutefois, malgré la baisse du nombre de productions, la valeur totale de la production cinématographique et télévisuelle augmente et passe de 780 millions \$ CAD dans la période 2007-2008 à 848 millions \$ CAD en 2008-2009.

Tab.5 Qc

Financement public (M \$CAD) des productions cinématographiques et télévisuelles, Qc. 2003-2004 à 2008-2009							
Source de financement	2008-2009	2007-2008	2006-2007	2005-2006	2004-2005	2003-2004	Var. %
Financement total ⁽¹⁾	848,9	779,2	788,7	800,4	782,1	1069,3	-7,6
Financement total du gouvernement du Québec (direct et indirect)	122,1	130,1	116,5	114,2	109,5	102,6	6,1
Financement total du gouvernement fédéral (direct et indirect)	144,1	141,6	151,2	160,4	146,4	227,3	-11,2
Part du financement public (%)	31,3	34,9	33,9	34,8	32,7	30,9	-

Source : Institut de la Statistique du Québec ;



Le soutien au secteur du cinéma au Québec et en Italie. La gouvernance du secteur du film.

(1) Certaines productions déclarent un financement supérieur aux coûts de production. Ce sur-financement a une incidence sur le total d'environ 1 %.

Il faut noter que cette évaluation de la part du financement public est basée sur le financement total des productions, ce qui comprend l'apport des coproducteurs étrangers. La part du financement public, lorsque ce dernier est établi uniquement sur le financement national, change considérablement selon le type de production : longs-métrages de fiction, moyens-métrages, documentaires, productions télévisuelles, animation. Ainsi, sur le financement total d'environ 275,8 millions \$ CAD pour l'année 2008-2009 le coût de la production télévisuelle a une incidence majeure par rapport aux autres catégories, soit 51,6 % du soutien (142,3 millions \$ CAD), tandis que les longs-métrages ont une part de 29,9 % (82,5 millions \$ CAD) , puis 15,9 % pour les documentaires (43,7 millions \$CAD), 2,3 % pour les films d'animation (6,3 millions \$ CAD) et enfin 1 millions \$ CAD soit 0,4 % pour les courts et moyens-métrages (source: OCCQ, 2009). Pour les fins de notre étude nous allons déduire les données statistiques concernent les longs-métrages de fiction, qui comprennent aussi les films qui sont destinés au cinéma. Pour les années 2008-2009 la valeur de production de cette catégorie a un volume exceptionnel qui dépasse largement la moyenne de 10 dernières années de 137 millions \$ CAD. Les coproductions ont fortement contribué à cette augmentation. qui représente environ 68 % du financement des coproductions de longs-métrages et l'apport des producteurs étrangers permet de faire des films au budget plus élevé.

Au Québec le soutien public provient d'investissements publics directs et indirects. L'investissement public direct provient de différents organismes : la SODEC (Société de développement des entreprises culturelles), Téléfilm Canada et l'ONF (Office National du Film du Canada). Le financement public indirect est composé des sources suivantes : le crédit d'impôt du Québec et du Canada, la part publique du Fonds canadien de télévision, les commandites publiques et les autres apports publics (Allaire, 2009).

La SODEC a des programmes d'aide financière pour les productions de films québécois destinés au cinéma et assume la dimension sélective de l'aide que l'État apporte au cinéma québécois. En plus, le Fonds d'investissement de la culture et des communications (FICC) et la Financière des industries culturelles (FIDEC) sont des fonds qui jouent un rôle indispensable en matière de consolidation et de structuration des industries culturelles québécoises (Macerola, 2007).

L'industrie québécoise du cinéma se dote d'un plan de développement.

Depuis une vingtaine d'années le Québec a introduit l'approche des grappes industrielles, afin de soutenir le développement économique, cette idée étant d'abord introduite au niveau provincial, puis à la Communauté et la ville de Montréal plus récemment, avec la politique des grappes industrielles de la Communauté métropolitaine de Montréal. Cette stratégie de développement, axée sur l'identification des secteurs stratégiques et la mobilisation des acteurs principaux autour du *leader* ou champion industriel qui favorise la sensibilisation du milieu à la création d'une synergie, a pour but de faire rayonner à l'étranger une image de Montréal comme ville du savoir, créative et prospère. Le contexte de l'économie du savoir a en effet obligé les villes qui veulent demeurer compétitives à repenser leurs façons de faire, en allant vers les hautes technologies comme l'aéronautique, les biotechnologies et les TIC, mais aussi de plus en plus vers les secteurs créatifs (Tremblay et Tremblay, 2006 dir.; Tremblay et Pilati, 2007 ; Pilati et Tremblay, 2008), et c'est cette application des stratégies aux secteurs créatifs qui nous intéresse particulièrement. À partir de 2002, la Communauté élabore une politique de grappes et en 2005, la Communauté met en place une stratégie de développement visant les 15 grappes industrielles métropolitaines identifiées sur son territoire. Cinq grappes industrielles se sont déjà constituées et ont été reconnues comme grappes de compétition (considérées comme déjà compétitives à l'échelle internationale): l'aérospatiale, les sciences de la vie, les technologies de l'information et des communications et enfin la grappe de l'industrie du cinéma et de la production audiovisuelle, et plus récemment des technologies propres. La Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) étant responsable du développement économique de la région métropolitaine, et certaines grappes couvrant davantage que la seule ville, la CMM a coordonné les phases fondamentales de pré-démarrage, démarrage et d'opération qui mènent à la structuration de la grappe.

Dans le cas de la grappe du cinéma et de la production audiovisuelle, l'organisme à but non lucratif qui a été formé est le Bureau du Cinéma et de la Télévision du Québec (BCTQ), une association indépendante avec un conseil d'administration composé de représentants de l'industrie, qui devient le porte-parole du secteur⁶.

En 2003, la force du dollar canadien rendait tout le Canada moins attirant pour les productions cinématographiques américaines. De plus, la concurrence de Toronto et Vancouver, ainsi que

⁶ Le Québec a développé en 2006 un projet international, appelé CLUNET (Cluster Network), qui vise à créer un réseau des régions les plus innovantes pour ce qui concerne les grappes industrielles en vue d'étendre les marchés à l'international. Cette démarche traduit une volonté d'exploration pour que les grappes industrielles ne restent pas seulement un outil de développement local, mais pour qu'elles puissent atteindre le maximum d'exploitation de leurs potentiels, avec les bonnes alliances internationales, et apporter au territoire de nouveaux investissements en provenance de l'étranger.



Le soutien au secteur du cinéma au Québec et en Italie. La gouvernance du secteur du film.

l'adoption par les États-Unis de la stratégie des crédits d'impôt développée par le Québec, ont placé l'industrie du film du Québec dans une situation difficile. C'est alors que s'est manifesté le besoin d'une première concertation sur la définition d'une vision commune en vue de se doter d'un plan de développement. La phase de pre-démarrage de la grappe de l'industrie du cinéma et de la production audiovisuelle a eu lieu en 2004 avec le Forum métropolitain de l'industrie cinématographique (FMIC). Ce forum avait pour but de mettre en place une stratégie commune afin d'assurer le développement de la production locale et de lancer le Québec sur la scène internationale. Lors du Forum métropolitain les représentants et les acteurs de l'industrie québécoise du cinéma ont reconnu la nécessité de mettre en place un nouveau modèle de fonds d'investissement privé dont les interventions seraient axées principalement sur le financement de productions de type cinématographique (Macerola, 2007).

Le forum a été orchestré par la Communauté métropolitaine de Montréal, avec le partenariat financier du gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et le secteur privé, chacun ayant un apport économique au secrétariat de grappe de 25 % du montant total de 18 millions \$ CAD. Le budget 2005 prévoyait un fonds de compétitivité pour appuyer financièrement la mise en place de secrétariats de grappes et pour soutenir certains projets. Toutefois, en novembre 2007 le projet du secteur du cinéma a perdu un des quatre bailleurs de fonds en raison du retrait du financement du gouvernement fédéral.

Les acteurs de la grappe du cinéma représentent la masse critique de l'industrie du cinéma et de la production audiovisuelle et établissent une synergie et une concertation des forces afin de favoriser la création d'une richesse collective.

Les personnes que nous avons rencontrées reconnaissent l'importance du rôle que la stratégie des grappes industrielles a eu dans ce processus de développement d'une synergie dans le secteur cinématographique et ils reconnaissent que, depuis une dizaine d'année, il y a une amélioration dans les relations entre les différentes organisations.

« C'est un principe que les gens comprennent mieux maintenant, mais pas tout le monde est prêt à l'appliquer. Donc les relations sont meilleures, mais c'est toujours une question d'individus. Par exemple, dans une organisation qui collabore bien, s'il y a un individu qui vit une certaine insécurité, il va avoir tendance à ne pas collaborer pour peur de perdre son influence. »



Le soutien au secteur du cinéma au Québec et en Italie. La gouvernance du secteur du film.

Parmi les facteurs qui ont permis de soutenir une croissance de la production cinématographique et audiovisuelle au Québec, figure la présence du Bureaux du Cinéma et de la Télévision. Nos entrevues indiquent que les relations entre les différents Bureaux régionaux du Cinéma et de la Télévision présents sur le territoire du Québec se sont sensiblement améliorées par rapport au passé. Le Bureau du Cinéma et de la Télévision du Québec a un mandat de développement international et coordonne les actions en ce sens, mais il tente aussi d'amener des productions en région, en concertation avec les Bureaux régionaux.

« On travaille ensemble à des fins de monter la meilleure proposition possible et à des fins que le projet vient ici et une fois qu'il sera ici, potentiellement il sera tourné dans différentes régions et idéalement on ira tourner dans différentes régions et donc il y en aura pour tout le monde, mais il faut d'abord qu'ils décident de venir au Québec ! »

Les acteurs qui ont décidé de s'associer pour l'intérêt de l'industrie du cinéma et de la production audiovisuelle à Montréal sont conscients du rôle qu'ils peuvent avoir à l'intérieur de la table et de l'importance de créer une synergie pour la communauté. Les relations sont plutôt informelles et amicales, de confiance et la confiance entre les acteurs se renforce au fil du temps.

« Dans la majorité des cas, ce sont des interactions amicales, davantage qu'il y a un certain nombre d'années parce que les gens ont pris une certaine maturité et ils ont compris que si chacun travaille uniquement de son côté, on n'arrivera jamais au même résultat d'ensemble que si on travaille de façon matricielle et coordonnée pour arriver à un résultat d'ensemble. »

« On n'a pas senti de conflits. Ce qui est important, c'est de bien définir qu'est-ce qu'on vient chercher quand on fait partie d'une grappe, que ce ne soit pas des intérêts individuels qu'on va aller chercher, mais des intérêts de groupe. »

Par contre, plusieurs éléments significatifs apparaissent dans le débat et l'on tente de s'assurer que le processus de mobilisation puisse être le plus vaste et répandu possible parmi les principaux intervenants de l'industrie du cinéma et de la production audiovisuelle.

« Il y a des joueurs clé : l'Association des producteurs de film et de télévision du Québec (APFTQ), l'Union des artistes (UDA), les syndicats, les producteurs et tous ces intervenants



Le soutien au secteur du cinéma au Québec et en Italie. La gouvernance du secteur du film.

ont des objectifs parfois différents, quelques fois même en conflit. Il y a aussi des groupes plus orientés vers la production culturelle, plus destinée au marché local, et certains plus destinés vers la production commerciale. Je pense qu'il a une peur d'un certain groupe d'être désavantagé par rapport à d'autres groupes et c'est pour ça qu'il faut comprendre que les succès de l'un ne représenteront pas une défaite pour l'autre. »

Au-delà des différents mandats que chaque intervenant poursuit, le projet de structuration en grappe doit permettre à l'industrie du cinéma et de la production audiovisuelle de se doter d'une vision commune et de concilier tous les intérêts en jeu, pour améliorer la situation du cinéma et de la production télévisuelle québécoise et montréalaise dans son ensemble au lieu de se battre les uns contre les autres. La confiance et l'honnêteté dans les débats apparaissent alors des facteurs cruciaux.

« La communication des enjeux de chaque intervenant se doit d'être transparente et le plus claire possible pour faire en sorte qu'un intérêt supérieur se forme. »

Parmi les projets de la grappe, mentionnons la photothèque nationale, un outil qui se charge de promouvoir l'industrie à l'international pour attirer des producteurs étrangers et assurer leur accueil sur le territoire.

Le BCTQ a plusieurs compétences qui, doivent être bien comprises par les acteurs impliqués dans un projet, afin de s'assurer un bon degré de participation, de partage d'information et de collaboration qui aille au-delà des objectifs individuels.

« Les barrières majeures sont de s'assurer que les gens voient au-delà de leur intérêt privé et que la perception, au niveau du gouvernement et de l'ensemble de la société soit favorable, parce que ça prend un support gouvernemental et de l'ensemble des autres secteurs économiques et il faut que ces gens aient une perception favorable du développement, pour ne pas être vus comme des gens qui demandent encore du support du gouvernement, au lieu de s'organiser eux-mêmes. »

Nos entrevues ont permis de constater que les acteurs ont pris conscience de l'importance pour eux de la dynamique du travail en grappe, et d'une politique de gouvernance locale du secteur fondée

sur un nouveau modèle organisationnel. Ce modèle est moins centralisé qu'auparavant et repose sur la participation volontaire et active d'un ensemble d'entreprises reliées entre elles grâce à une structure complexe d'échanges, y compris l'échange d'informations des ressources matérielles et de contacts personnels. De fait, bien qu'elle soit relativement jeune, il semble que la politique des grappes et le processus de gouvernance locale qu'elle a mis en marche apporte déjà des avantages au territoire québécois, notamment sur le plan de la concertation pour attirer les productions au Québec, puis éventuellement se partager les bénéfices, plutôt que de lutter l'un avec l'autre pour ne finalement rien obtenir des productions internationales.

Le soutien au secteur cinématographique en Italie.

En Europe⁷, le domaine cinématographique et audiovisuel repose dans une large mesure sur les sources de financement public. Selon l'Observatoire européen de l'audiovisuel⁸ (2004) les organismes d'aide publique consacrent chaque année plus de 1,2 milliard d'euro au soutien de diverses activités du cinéma, de la télévision et du multimédia. La dimension, la capacité et la mission de ces organismes varient considérablement à l'échelon international, national et régional. Dans chaque Pays membre de l'Europe, le secteur du cinéma et audiovisuel est plutôt centralisé. Selon Versace et al. (2008) un des Pays qui plus des autres encore, a suivi une « logique cinécentriste et État-centriste » est l'Italie. Selon les auteurs il semble peu probable que les différents Pays mettent en commun leurs forces et leur savoir-faire au profit d'une industrie commune, défendant plutôt leurs identités propres. Forest (2001) affirme aussi qu'une industrie unifiée du cinéma et de l'audiovisuel en Europe apparaît vraiment très peu vraisemblable, au moins à moyen terme.

Pendant plusieurs décennies, l'Italie a occupé une place privilégiée dans la production cinématographique. L'industrie cinématographique en Italie a constitué un fondement de l'industrie

⁷L'Union Européenne assume le rôle d'encourager la créativité et la diffusion de la culture des Pays membres à travers l'audiovisuel, au départ à l'intérieur du continent puis au-delà de ses frontières. Elle est aussi responsable de la réglementation de la formation professionnelle spécialisée du secteur, alors que les compétences relatives au soutien des activités de production sont laissées aux Pays membres. L'UE s'est dotée d'un programme communautaire, MEDIA (Mesures pour Encourager le Développement de l'Industrie Audiovisuelle), pour le soutien à l'industrie de l'audiovisuelle sur plusieurs années. MEDIA 2007 disposait de 755 millions d'euros pour la période 2007-2013, et ces fonds ont été injectés dans 8000 projets issus de plus de 30 Pays. Le but du programme est de développer la distribution de milliers de films ainsi que de soutenir des activités de formation, des festivals et des projets de promotion à travers le continent. Plusieurs gouvernements nationaux de l'EU utilisent ces fonds principalement pour le soutien de projets ayant une "valeur culturelle"; ainsi, c'est l'industrie nationale qui bénéficie directement des actions de financement plutôt que l'industrie du cinéma européenne.

⁸ L'Observatoire européen de l'audiovisuel a été créé en 1992 et fait partie du Conseil de l'Europe à Strasbourg. Le budget de cet organisme est principalement financé par les contributions directes versées par ses États membres et la Communauté européenne. Il comprend deux départements : informations sur les marchés et les financements et informations juridiques.



Le soutien au secteur du cinéma au Québec et en Italie. La gouvernance du secteur du film.

culturelle, et a aussi marqué son identité. Le cinéma a marqué la culture, les coutumes, l'identité nationale, la mode, le langage et le style de vie des Italiens. Après la Seconde Guerre Mondiale et jusqu'à la fin des années '70 le secteur du cinéma en Italie présente un extraordinaire dynamisme, la construction et le développement des studios de Cinecittà marquant le sommet du succès du cinéma italien. L'intervention de l'État au soutien du secteur du cinéma remonte aux années '30, avec notamment la création du Festival du Cinéma de Venise, la construction d'un secteur bancaire autonome et enfin la construction de studios de production qui, à l'époque, n'avaient rien à envier à Hollywood. Ensuite, les années '40 et '50 correspondent à une période symptomatique et exemplaire pour le cinéma italien, marquée toutefois par des actions et des erreurs du gouvernement et de la politique et qui déterminent la situation structurelle de l'industrie d'aujourd'hui (Quaglietti, 1980). À partir des années '60 l'administration et toutes les aides au cinéma ont été gérées par le Ministère du Tourisme et du Spectacle qui en 1993, après un référendum populaire, a été remplacé par la Direction Générale du Spectacle (DGS). Cet organisme dispose de la gestion du FUS "Fonds unique pour le spectacle" (Fondo Unico per lo Spettacolo)⁹, un fond qui vise à soutenir le secteur du cinéma. Ensuite, la rapide déréglementation du secteur audiovisuel au profit de la prolifération de la télévision (notamment la télévision privée, très présente en Italie) se traduit par un déclin substantiel de la production nationale qui semble aujourd'hui largement dépassée par la concurrence internationale.

Selon Salvemini et Delmestri (2000), l'essentiel du pouvoir décisionnel en matière de financement des projets de films dépend aujourd'hui d'un nombre très restreint de personnes, qui sont établis surtout dans des chaînes des télévisions publiques et privées.

Depuis trente ans la cinématographie italienne a perdu ses capitaux, ainsi que sa capacité à s'exporter sur le marché international européen, même si le secteur a maintenu pendant des années sa tradition culturelle et ses ressources professionnelles qualifiées. Selon Forest (2001:296), ni le gouvernement ni les professionnels du secteur n'ont compris à temps « l'importance d'une filière industrielle en bonne santé économique pour préserver une certaine compétitivité, d'où l'absence de soutien financier important jusqu'au milieu de la dernière décennie. » (Forest, 2001:296).

⁹ Le FUS ou Fondo Unico per lo Spettacolo est un instrument utilisé par le Gouvernement National pour régler l'intervention publique dans les secteurs du spectacle, cinéma, théâtre, et musique. Le Fonds a été créé avec la loi du 30 avril 1985, n.163, pour fournir un soutien financier aux organismes, institutions, associations et entreprises qui travaillent dans le cinéma, la danse, le théâtre, le cirque et le spectacle itinérant, ainsi que pour la promotion et le soutien de manifestations et initiatives nationales et internationales. Le fonds provient principalement d'une taxe sur les jeux et la loterie nationale, sur la RAI et de la redevance télévisuelle (Forest, 2001:301).

Le soutien au secteur du cinéma au Québec et en Italie.

La gouvernance du secteur du film.

Dans une situation assez diversifiée où il est difficile d'avoir un portrait complet de tous les opérateurs du secteur et de leurs délégations, les données de Cerved Business Information¹⁰ dans le rapport "Il Mercato e l'Industria del Cinema in Italia" (2009) de la Fondation Ente dello Spettacolo, nous fournissent les éléments nécessaires pour effectuer une évaluation de l'Italie d'aujourd'hui en ce qui a trait à la dimension économique et financière du secteur du cinéma. Selon le rapport, en 2000 les sociétés inscrites au Registre des entreprises du secteur du cinéma et de la vidéo en Italie étaient environ 5 000 ; en 2007 elles étaient près de 10.000 et les employés près de 100.000. Même si on constate une diminution pendant l'année 2009, le principal moteur du développement a été le domaine de la production, avec une augmentation de 161,3 % au niveau national.

Tab.1 It

Sociétés cinématographiques inscrites et actives dans les Registre des entreprises ⁽¹⁾							
Nombre des entreprises du cinéma et vidéo	Entreprises actives			Variation	Entreprises enregistrées		
	2001	2004	2007	Var. 2001-	2001	2004	2007
Production	2.971	5.625	6.410	115,7%	3.480	6.108	6.997
Distribution	314	574	529	68,4%	372	641	598
Projection	1.459	1.856	1.815	31,8%	1.533	1.939	1.924
Complexe du secteur ⁽²⁾	4.889	8.403	9.071	85,5%	5.467	9.084	9.887

Source : Cerved Business Information ; Fond. Ente dello Spettacolo (2009) ;

(1) Plusieurs petites sociétés (environ le 50%-70 %) sont inscrites au Registre des entreprises, mais elles sont actives pour une brève période et donc le nombre final est probablement surestimé ;

(2) Vu la difficulté de classification de certaines activités, les chiffres du complexe du secteur ne correspondent pas à la somme mathématique des données.

Les moyennes et petites entreprises qui travaillent dans le secteur sont assez souvent dans une situation de difficulté économique¹¹, car elles ont besoin d'importantes ressources financières pour la réalisation des films, mais ne les ont pas toujours, ce qui accentue la fragilité du secteur. Au manque de dialogue entre les banques et le secteur du cinéma, s'ajoute une situation complexe, puisque souvent les groupes financiers n'ont ni une connaissance, ni une confiance par rapport à la dimension financière du domaine du cinéma. En 2009 deux mesures fiscales d'aide à la production,

10 Les données de Cerved Business Information rassemblent tous les documents concernant le Registre des entreprises de la Chambre de commerce italienne ainsi que les données du database Infocamere-Telemaco. Il faut dire que le macro-secteur de référence de la base des données entre dans la catégorie des activités "récréatives, culturelles et sportives" y comprise les entreprises du secteur du cinéma.

11 Dans une situation de crise du secteur cinématographique et audiovisuel italien, en décembre 2006, a eu lieu le Forum "Industria audiovisiva ed innovazione: competere nel mercato globale". Le forum orchestré par Telecom Italia Learning Service au Centre des Congrès de la Chambre des Députés à Rome, a réuni une grande partie des représentants et investisseurs du secteur afin d'évaluer le secteur du cinéma, la compétitivité du cinéma et les moyens pour le soutenir. Puis, le forum a lancé les bases d'un nouveau modèle de financement privé afin d'apporter une solution durable aux problèmes de sous-financement du cinéma en Italie. Les réseaux qui se sont créés spontanément ont constitué un comité promoteur dénommé « Banca per il Cinema » qui représente les opérateurs économiques et de la finance en coopération avec les producteurs du secteur. De fait, l'organisme devrait intervenir pour accroître l'activité économique du secteur de la production en réduisant les risques en investissant dans des portefeuilles de projets. La « Banca per il Cinema » applique une forme de titrisation (la titrisation est une opération financière par laquelle les établissements bancaires cèdent leurs créances à des organismes dits fonds communs de créances, qui émettent des titres négociables sur le marché) adaptés à l'industrie cinématographique (Verna, 2008). L'organisme engage ses opérations à moyen terme et génère un rendement pour ses commanditaires. Il a le soutien et le parrainage de différents acteurs : la Municipalité de Rome, la Fondation Einaudi et la revue Finanza Italiana.



Le soutien au secteur du cinéma au Québec et en Italie. La gouvernance du secteur du film.

sont mise en place pour favoriser le tournage en Italie de productions étrangères, soit crédit d'impôt (semblable à celui existant au Québec depuis 1999-2000) et l'abri fiscal (*tax shelter*). Ces mesures fiscales sont appliquées aux investissements dans les films italiens, ainsi que la réalisation de services techniques tels que la postproduction, le développement et le doublage de films.

Le tableau suivant présente l'allocation des ressources du FUS. Pendant l'année 2007, le fonds prévoyait environ 80 millions d'euro, 1,9 % de plus par rapport à 2006, mais 12,7 % en moins par rapport à 2003. Par rapport à 2006, les ressources affectées aux activités de production sont stables, celles destinées à la promotion sont en hausse de 4,2 % et le soutien du FUS destiné aux industries techniques a connu une croissance de 1,8 %.

TAB 2. It

Soutien du FUS au secteur cinématographique, années 2002-2007 M EUR							
	2003	2004	2005	2006	2007	Var. 06/07	Var. 03/07
Activité de production	29,70	34,10	23,50	29,00	29,00	0,00%	-2,40%
Fond de soutien	33,69	11,41	-	-	-	-	-
Distribution et industries techniques	-	-	33,62	22,50	22,90	1,80%	-32,00%
Activité de promotion	27,60	25,90	26,50	26,43	27,53	4,20%	-0,20%
Total	90,93	71,41	83,62	77,93	79,43	1,90%	-12,70%

Source : Direzione Generale per il Cinéma

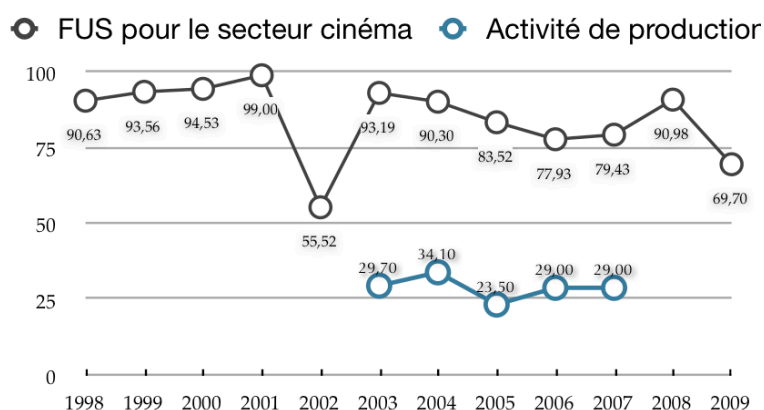
En 2008, sur 456 millions EUR destinés au FUS pour tout le domaine du spectacle¹², 19,5 % sont destinées au secteur cinématographique. En 2009, sur une allocation de fonds destinés au FUS d'environ 380 millions d'euro, -qui correspond au minimum historique consacré aux activités du spectacle en Italie- le pourcentage destiné aux activités du cinéma est réduit à 18,5 % pour un total d'environ 69,76 millions d'euro (Osservatorio dello Spettacolo, 2008).

TAB. 3 It

Evolution du FUS pour le secteur cinéma (1998-2009) ; FUS destiné à l'activité de production (2003-2007) ;

¹² Dans le domaine du spectacle rentrent « les associations, les institutions, les organismes et les entreprises qui agissent dans le secteur cinématographique, musicale, danse, théâtre, cirque et du spectacle itinérant, et tous les événements d'importance nationale en Italie comme à l'étranger » (LEGGE 30 APRILE 1985, n. 163).

Le soutien au secteur du cinéma au Québec et en Italie. La gouvernance du secteur du film.



Source : Observatoire du Spectacle, données ISTAT et Direzione Generale per il Cinéma

En ce qui concerne le soutien du FUS, l'activité de production a connu une baisse de 2,4 % (2002-2007). Entre 2008 et 2009, la production basée sur un capital complètement italien a subi une baisse de 123 à 97 films produits ; en 2006 et 2007, on comptait 90 films. Entre le 2009 et en 2008, la différence en pourcentage de film avec une contribution de l'État s'est baissée à 36,6 %. Selon le rapport 2009 de la Fondation Ente dello Spettacolo, les investisseurs privés en Italie constituent 78,5 % des ressources totales pour le soutien à la production des films. Ce pourcentage est moins élevé par rapport à celui du Québec qui est de 68 %. À la production nationale, il faut rajouter un capital étranger pour les films coproduits, ou plutôt des films produits avec la coparticipation de maisons cinématographiques nationales ou étrangères ou des sociétés affiliées à de groupes internationaux ayant leur siège en Italie.

Tab.4 It

Investissement en films italiens produits et coproduits : 2004-2009 en millions d'euro						
	2009	2008	2007	2006	2005	2004
Investissements films 100 % italiens dont :	218,90	253,30	221,00	187,60	152,00	197,40
Contribution de l'Etat	24,5	49,3	41,5	37,1	21,8	83,40
Investissements privés	194,5	204,0	179,5	150,5	130,2	114,00
Films italiens produits avec 100 % du capital italien et coproduits dans le secteur cinématographique						
Films italiens produits	97	123	90	90	68	96
Films italiens coproduits	34	31	31	26	30	38
Total	131	154	121	116	98	134

Source : Uffici Studi/CED ANICA

En 2009 la France, qui détient la plus forte industrie cinématographique en Europe a produit 230 films intégralement sur initiative nationale et avec investissement du capital national. L'Italie a



Le soutien au secteur du cinéma au Québec et en Italie. La gouvernance du secteur du film.

produit 131 films, dont 97 productions avec 100 % capital italien et 34 coproductions. La différence est importante et se retrouve au niveau du soutien public au secteur du cinéma et de l'audiovisuel. En France, les investissements pour le cinéma sont de 1.098 millions d'euro, en Italie de seulement 220 millions d'euro. Une différence énorme, si l'on considère que la population est de taille semblable, soit en France 64 millions en (janvier 2010) contre environ 60 millions en Italie (ISTAT, 2009).

Le Québec, avec environ 7,8 millions d'habitants (ISQ, 2009), c'est-à-dire presque huit fois moins qu'en Italie, se classe avec une moyenne (2004-2008) de 32 longs-métrages destinés au cinéma, une position tout à fait enviable par rapport aux 124 films produits en Italie.

Tab.5 It-Qc

Production de longs-métrages destinés au cinéma (2004-2008)					
	2008	2007	2006	2005	2004
Belgique	50	58	57	40	48
Québec	33	34	36	29	29
Pays-Bas	-	34	28	39	28
Italie	154	121	116	98	134
France	240	228	203	240	203
États-Unis	520	656	673	699	611

Source : Institut de la Statistique du Québec ; Statistique sur l'industrie du film et de la production télévisuelle indépendante ; CED/ANICA ;

La part du marché du cinéma italien en Italie a connu une croissance considérable entre 2004 et 2008 ; entre 2008 et 2009 une baisse de cinq points, de 27,7 % à 22,6 %. L'Italie présente une part de marché du cinéma italien en Italie assez forte, avec une moyenne (2002-2009) de 19,53 % entre 2002 et 2009. La part de marché au Québec s'est stabilisée autour de 12 % et n'a pas cessé de croître entre 2001 et 2005, ce qui est comparable à la situation européenne, avec 12,85 % pour les mêmes années de référence (CED/ANICA, 2009).

Tab.6 It

Part de marché du cinéma italien en Italie 2002-2009							
2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002
22,60%	27,70%	26,90%	20,50%	18,70%	14,00%	12,50%	15,90%

Source : Uffici Studi/CED ANICA/Cinetel

**Les actions des Régions italiennes pour le soutien au secteur du cinéma et audiovisuel :
les Commissions du Film**

En 2009, selon la recherche de la Fondation Ente dello Spettacolo, le soutien de l'État au secteur du cinéma et de l'audiovisuel en Italie pèse pour 30 %, par rapport au 26 % des Régions et 44 % des Municipalités, qui contribuent surtout au soutien dans l'organisation de festivals dans le domaine du cinéma¹³. Cette politique de décentralisation se manifeste depuis la fin des années '90, quand on voit prendre forme les premières Commissions du Film¹⁴ en Italie, des organismes qui sont normalement des structures publiques qui travaillent dans les administrations locales.

« L'objectif des Commissions du Film est d'attirer des productions cinématographiques dans notre Région, ceci résultant de la décentralisation du système du cinéma. Dans les Régions on cherche à attirer des nouvelles productions sur le territoire, mais souvent ces territoires ne sont pas connus en raison du manque d'accessibilité. »

(Responsable de la Trentino Film Commission)

Les premières Commissions du Film sont nées aux États-Unis à partir des années cinquante, quand les entreprises du cinéma, qui exigent des tournages à l'extérieur, tentent d'accroître les rapports et les contacts avec les organismes locaux. Ainsi les Commissions du Film commencent à se développer afin de former un système unique de coordination et d'offrir une multitude de services avec les différents départements publics locaux qui sont en cause durant les phases de production (Di Cesare et Rech, 2007). Depuis des années les économistes cherchent des modèles de référence valides pour toutes les Commissions du Film (idem). Depuis longtemps aux États-Unis et dans les Pays anglo-saxons les résultats des Commissions du Film ont été étudiés, tandis qu'en Italie peu de recherches ont été faites sur ce sujet.

Ils existe une vingtaine de Commissions du Film en Italie¹⁵, mais l'absence d'une réglementation spécifique concernant ce domaine et la confusion par rapport à la nature juridique de ces organismes rend le système assez hétérogène et difficile dans la définition d'un nombre précis de

13 En Italie il existe environ 273 festivals du cinéma, les plus importants étant le Festival du cinéma de Venise, puis Rome et Turin. Le soutien est d'environ de 15-16 millions d'euro (Source : Area Studi Ente dello Spettacolo, 2009)

14 L'AFCI, Association of Film Commissioners International, définit une Commission du Film comme ceci : « a non-profit organization dedicated to bringing economic benefit to its jurisdiction through film, video and media production. »

15 En 2008, presque tous les Régions en Italie sont dotées d'une Commission du Film, certaines ont une seule Commission du Film au niveau régional, mais des centaines d'autres existent même au niveau provincial ou communal, comme dans le cas de Rome ou Venise, ce qui se traduit parfois par des conflits. De plus, certaines Commissions du Film sont des bureaux à l'intérieur des administrations régionales et les services professionnels sont assez modestes. Il y a donc une certaine variété.



Le soutien au secteur du cinéma au Québec et en Italie. La gouvernance du secteur du film.

Commissions du Film sur le territoire (D'Amico, 2007). Pour notre recherche nous avons interviewé les représentants de onze Commissions du Film en Italie, soit les suivantes :

Torino-Piemonte Film Commission ;
Roma-Lazio Film Commission ;
Apulia Film Commission ;
Genova-Liguria Film Commission ;
Toscana Film Commission ;
Marche Film Commission ;
Friuli Venezia Giulia Film Commission ;
Trentino Film Commission ;
Venice Film Commission ;
Italian Riviera-Alpi del Mare Film Commission ;
Catania Film Commission ;

Les Commissions du Film se sont formées « grâce au savoir-faire personnel, à des conditions favorables, des procédures innovatrices de l'administration, en lien avec l'histoire et la vocation du territoire et ce, sans oublier la causalité ou *serendipity*¹⁶» (traduction libre, Versace et al., 2008:286).

« Pour subvenir à la crise de la Fiat en Piémont, les politiques de la ville et de la Région ont activé des secteurs comme le tourisme culturel. Dans cette logique on inclut la décision d'ouvrir la Fondation Torino-Piemonte Film Commission, une opération conjointe associant le phénomène culturel du cinéma tout court et une action de mise en valeur du tourisme. »

(Directeur de Torino-Piemonte Film Commission)

Les Commissions du Film sont des organismes indépendants au soutien régional pour le secteur du cinéma, qui ont comme objectif la promotion du territoire à travers le cinéma. Les Commissions du Film mettent en place un ensemble d'outils visant à renforcer l'attractivité du territoire de la Région pour en faire un site de tournage et un espace recherché pour les productions cinématographiques et audiovisuelles. Selon Di Cesare et Rech (2007), les Commissions du Film devraient agir davantage selon une stratégie de médiation entre promotion et territoire, et ainsi mettre en place et activer des

¹⁶ Le mot *serendipity* est un néologisme, un terme pour désigner des découvertes inattendues.



Le soutien au secteur du cinéma au Québec et en Italie. La gouvernance du secteur du film.

relations gagnantes entre les productions cinématographiques et le territoire afin de le valoriser et le promouvoir.

« La Torino-Piemonte Film Commission soutient le cinéma qui vient tourner à Turin et dans la Région Piémont. Le cinéma qui vient sur notre territoire correspond à 90 % à des productions italiennes. »

(Directeur de Torino-Piemonte Film Commission)

Le rôle de la Commission du Film n'est pas de fournir des appuis financiers, mais plutôt d'attirer en Région les productions nationales et étrangères (films destinés au cinéma, fiction pour la télévision, documentaires, courts-métrages, réclames). La Commission du Film suit des logiques de *marketing* territorial, afin d'améliorer les avantages sur le plan touristique et les retombés économiques positives pour la Région.

« Dans la Commission du Film, nous faisons des opérations d'investissement, dans le sens que nous utilisons des formes de promotion pour chercher à présenter aux producteurs italiens et étrangers les avantages territoriaux de notre Région. Nous le faisons grâce aux opérations de *marketing* et de promotion. »

(Directeur de Torino-Piemonte Film Commission)

« Nous agissons afin de sensibiliser le territoire local et de créer la meilleure offre sur le territoire, donc en faisant réduire les prix et en cherchant les meilleurs tarifs, en poussant les acteurs locaux à faire la meilleure offre en terme de services, d'hospitalité, de services pour le plateau cinématographique, pour que les productions soient attirées par notre Région. »

(Directeur générale de Roma-Lazio Film Commission)

Nous avons remarqué comment la Commission du Film représente un organisme de médiation entre la demande de production de tournage sur le territoire et l'offre locale. Les outils des Commissions du Film sont surtout des outils de médiation entre producteurs et acteurs locaux (administration et secteur privé) ou de communication (foires, publications, informations, rapports avec les entreprises locales, soutien administratif).

Les Commissions du Film font un travail de promotions de la production locale grâce à la participation aux initiatives telles que Festivals nationaux et internationaux (par exemple le Festival



Le soutien au secteur du cinéma au Québec et en Italie. La gouvernance du secteur du film.

de Cannes, de Berlin, de Rome ou la Mostra d'arte cinematografica de Venise), les foires, le Film Meeting.

Ces organismes offrent des services de soutien tels que permis administratifs, conventions avec les hôtels, présélection de la location pour le tournage et recherche de la main d'œuvre nécessaire, tout cela ayant des effets positifs au niveau de l'emploi et d'accroissement de l'activité économique des entreprises.

Grâce aux tournages dans la Région, les bénéfices pour le territoire sont non seulement directs, indirects ou induits, mais sont aussi observables en ce qui concerne l'amélioration des entrées touristiques.

« Entre 2000 et 2006 la Genova-Liguria Film Commission a été associée à 1.718 jours de production, plus de 25.000 jours d'hébergement auprès des structures d'hôtellerie, environ 28 millions d'euros d'investissements directs et indirects sur le territoire et 49.000 journées de travail pour des techniciens, des acteurs et des figurants. En conséquence, la Genova-Liguria Film Commission a développé du travail dans notre territoire local avec la création de petites entreprises. Pour 1 euro investi par la Ville, les retombés économiques sont d'environ 40 euro, qui correspondent à un excellent rendement. Ensuite, la Genova-Liguria Film Commission a développé un important *know-how* et la Région doit faire encore plus d'efforts pour canaliser dans ce système performant d'autres acteurs territoriaux. »

(Assesseur Commission Promotion de la Ville - Sport e loisir, Ville de Gênes, mars 2007)

« Dans un contexte territorial de dimension modeste comme le Trentin, à quatre mois de l'ouverture de la Trentino Commission du Film, on a déjà assisté à la naissance de deux entreprises qui n'existaient pas avant, une qui s'occupe du choix des comédiens puis, une autre s'occupe de la recherche de sites de tournage. »

(Responsable de la Trentino Film Commission)

Tab.7 It

Outils et services utilisés par les Commissions du Film dans leurs relations avec les producteurs.		
Activités	Outils et services plus courants	Autres services

Le soutien au secteur du cinéma au Québec et en Italie.

La gouvernance du secteur du film.

<p>Communication et promotion de la Commission du Film</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Participation aux foires et <i>ateliers</i> ; •Publication de documents promotionnels ; •Mise à jour du site Internet ; •Envoi de <i>newletters</i> ; •Revue de presse et nouvelles ; •<i>Location guide</i> ; •Liens internet ; •Guide à la production (online) ; 	<ul style="list-style-type: none"> •<i>Advertising</i> sur presse spécialisée ; •Publication et diffusion de produits de presse ; •Publication du matériel informatif multimédia •Promotion conjointe avec la première du film assisté par la Commission du Film •Organisation d'événements spéciaux ;
<p>Actions spécifiques d'attraction de productions ou de contact direct avec les auteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Envoi des publications aux producteurs ; •Recherche du site; 	<ul style="list-style-type: none"> •Inspection et <i>location managers</i> gratuits; •Inspection pour les scénaristes ; •Organisation de visites de sites ; •Organisation des <i>workshons</i> pour documentaristes
<p>Actions et services offerts aux productions du territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Informations sur l'accessibilité du site de tournage ; •Support et médiation dans les contacts avec les institutions et les organismes publics locaux ; •Intermédiation avec les pratiques administratives et bureaucratiques pour obtenir les permis ; •Assistance pour problèmes ; •Individuation des fournisseurs locaux ; •Facilités avec hôtelleries, restaurants, restauration, transport ; 	<ul style="list-style-type: none"> •Informations sur la morphologie du territoire et la météo ; •<i>Casting</i> et services logistiques ; •Intermédiation de locations privées ; •Recherche de propositions pour le placement de produits ; •Aide à la recherche de sources de financement •Médiation pour trouver disponibilité d'hébergement ;

Source : Di Cesare, F. et Rech G. (2007) ; nos données statistiques ;

Les données statistiques fournies par l'ENPALS¹⁷ sont particulièrement significatives pour déterminer une carte territoriale des ressources entrepreneuriales et humaines dans le secteur du cinéma pour chaque Région en Italie. Ainsi grâce au tableau suivant nous pouvons comprendre quel est le contexte entrepreneurial qui interagit avec la ou les Commissions du Film implantées dans les Régions. Au niveau national, quatre entreprises sur dix sont concentrées dans la Région Latium ;elles se concentrent dans la zone métropolitaine de Rome avec plus 95 % de grappes d'entreprises du secteur cinéma de la Province, dont 80 % sont des maisons de production. Cette tendance indique une concentration en terme de volume d'affaire particulièrement élevée. La

¹⁷ Dans l'ENPALS (Ente Nazionale di Previdenza e di Assistenza per i Lavoratori dello Spettacolo e dello Sport) figurent tous les entreprises qui soutiennent des coûts pour ses employer à temps plein et à temps partiel. Les entreprises qui figurent dans IENPALS sont actives en huit domaines du cinéma qui comprennent la production, l'imprime, le doublage et la distribution. Il faut remarquer que les données élaborées par Cerved Business Information estime en 2007 environ 9.000 entreprises actives sur le territoire, une donnée qui diverge par rapport aux 3.471 entreprises estimées par l'ENPALS. Dans ce fait, il faut prendre en considération que les entreprises inscrites à l'ENPALS sont celles réellement en vigueur où tous les employer sont inscrits au régime de sécurité sociale et d'État providence, tandis que pour celles qui figurent dans le rapport Cervet Business Information sont obligées à s'inscrire au Registre des entreprises, mais ne sont pas obligées à régulariser ses employer.



Le soutien au secteur du cinéma au Québec et en Italie. La gouvernance du secteur du film.

collocation géographique des entreprises du secteur du cinéma dans le même contexte s'explique par une richesse de relations économiques et sociales qui représente un stimulant en terme de recherche et de flux de connaissances, de diffusion de processus d'innovation, de qualité des investissements, de créations de synergies ainsi que de service et outils techniques. Enfin, cela se traduit par des investissements publics et privés et par l'attraction de talents et de ressources humaines spécialisées, avec un réseau de talents, acteurs, réalisateurs, directeurs de la photographie, directeurs artistiques et décorateurs de réputation mondiale. La concentration de ces ressources attire les producteurs dans la Région, car les ressources humaines sont clé dans le secteur du cinéma.

Depuis 2001, les entreprises et l'emploi en Latium sont en hausse (plus 7 % et plus 3 %), avec 1.492 entreprises actives en 2007 et près que 50.000 employés, mais avec une baisse du nombre moyen d'employés par entreprises de 32,2 % à 31,2 %. Dans la production d'audiovisuel et de vidéo, Rome et la Région Latium occupent la première position, avec un tiers de la production nationale, suivie de la Lombardie, l'Émilie-Romagne, le Piémont et les Pouilles. Malgré cette progression, la Région Latium a eu une croissance du nombre d'entreprise et d'emplois inférieure à celle des autres Régions telles que la Lombardie, l'Émilie-Romagne, la Campanie et le Vénétie. Cette diminution résulte en partie de la lente décentralisation du secteur cinématographique. Au niveau national on observe une évidente progression du pôle du cinéma en Lombardie avec une concentration de 20 % de la production de films et de vidéo dans le territoire national entre 2001 et 2007, et une montée du 20 % des entreprises et employés dans la même période. En Piémont, la constitution de la Fondation Film Commission Torino-Piemonte contribue au renforcement du pôle cinématographique en Région. Depuis son introduction se réalisent de plus en plus longs-métrages et des fictions avec le 6 % de la production nationale, cependant les opérateurs locaux déplorent de fois une stratégie de promotion de Turin et du Piémont qui est trop concentré sur le *marketing* territorial, avec des modestes retombés en terme d'emploi et sur les nombres des entreprises territoriales. En effet entre 2001 et 2007 les entreprises en Région sont passées de 2.317 à 1.570 et le nombre moyen d'employés par entreprise est passé de 12,3 % au 7,8 %. La Région Émilie-Romagne a eu une croissance importante du 50 % du niveau d'emploi. Dans les Sud de l'Italie, la Sardaigne a eu une croissance du 110 % du niveau d'emploi et la Région Campanie 10 %, qu'avec la ville de Naples on remarque une délocalisation de production de fiction pour la télévision et de films du cinéma, surtout de provenance locale et moins attrayant au niveau national. Au niveau national, entre 2001 et 2007 les entreprises cinématographiques et audiovisuelles en activité sont

Le soutien au secteur du cinéma au Québec et en Italie.

La gouvernance du secteur du film.

augmentées de 211 unités, en passant de 3.260 en 2001, 3.288 en 2004, 3.241 en 2005 et 3.471 en 2007.

Tab.8 It

Distribution territoriale des entreprises dans le secteur du cinéma dans les Régions en Italie (2001-2007)								
Commission du Film ⁽¹⁾	Région	Production des films et de vidéo	Entreprises en activité		Nombre moyen d'employés par entreprise		Nombre d'employés	
			2007	2001	2007	2001	2007	2001
Torino-Piemonte FC	Piémont	6,0%	201	189	7,8	12,3	1.570	2.317
Friuli Venezia Giulia FC	Frioul-Vénétie Julienne	1,3%	27	36	8,5	7,5	230	271
Genova-Liguria Fc Italian Riviera-Alpi del Mare FC	Ligurie	2,0%	64	58	5,4	6,5	347	378
Venice FC	Vénétie	4,0%	122	126	15,7	11,2	1.916	1.406
	Lombardie	20,0%	605	510	31,6	35,0	19.128	17.828
	Val d'Aoste	0,2%	1	2	5,0	6,0	5	12
Trentino FC	Trentin-Haut-Adige	1,6%	28	24	3,2	3,9	89	95
	Émilie-Romagne	6,2%	224	242	11,1	6,6	2.481	1.605
	NORD		1.272	1.187	20,3	20,1	25.766	23.912
Roma-Lazio FC	Latium	33,1%	1492	1392	31,2	32,2	46.585	44.812
Toscana FC	Toscane	4,7%	142	145	6,0	8,1	859	1.179
Marche FC	Marches	1,8%	81	62	4,5	3,7	362	232
	Ombrie	1,1%	31	35	5,2	6,2	161	217
	CENTRE		1.746	1.634	27,5	28,4	47.967	46.440
Apulia FC	Pouilles	2,8%	97	92	5,3	5,4	513	498
Catania FC	Sicile	3,8%	121	133	5,1	3,6	619	477
	Abruzzo	1,9%	42	28	5,7	6,1	238	171
	Molise	0,4%	3	3	2,0	2,0	6	6
	Campanie	4,8%	126	134	8,0	6,9	1.013	929
	Basilicate	0,4%	12	6	3,8	2,8	45	17
	Calabre	1,8%	26	24	3,4	2,9	88	70
	Sardaigne	2,1%	26	19	8,0	5,1	207	98
	SUD		453	439	6,0	5,2	2.729	2.266
Total		100%	3.471	3.260	20,6	223,0	75.508	72.617

Source : données ENPALS; Fond. Ente dello Spettacolo (2009) ;

(1) Commissions du Film prises en considérations dans notre recherche ;



Le soutien au secteur du cinéma au Québec et en Italie. La gouvernance du secteur du film.

Dans le tableau suivant nous remarquons que l'activité des Commissions du Film est plutôt récente. Selon Ghedini¹⁸ (2006) en Italie les Commissions du Film sont divisées selon quatre différentes typologies :

- Bureaux dans l'institution publique régionale (50 %) comme dans le cas de Marche Film Commission, Catania Film Commission, Venice Film Commission, Toscana Film Commission, Trentino Film Commission (Provinciale). Ces bureaux correspondent plusieurs fois à une division interne du conseiller à la culture, tourisme et activités productives ;
- Fondations au but non lucratif à participation régionale (15 %) comme dans le cas de la Torino-Piemonte Film Commission, Roma-Lazio Film Commission, Apulia Film Commission, Genova-Liguria Film Commission et qui agissent grâce au fond financière des membres et de la Région ;
- Associations culturelles qui agissent en convention avec les administrations locales au but non lucratif (20 %) comme Friuli Venezia Giulia Film Commission ;
- Structures publiques/privées (15 %) comme l'Italian Riviera-Alpi del Mare Film Commission ;

Grâce aux entrevues, nous avons obtenu des données concernant le budget et les sources de financement au soutien de la Commission du Film. À cause surtout d'une réticence et une indisponibilité des Commissions du Film à la diffusion publique des données retenues sensibles, il faut remarquer que dans plusieurs cas nous n'avons pas obtenu cette information. Dans des autres cas, les Commissions du Film avec une nature juridique de bureau ne disposent pas d'un vrai budget, mais attendent par un aide qui provient par le fond régional, provincial ou municipal. Avec les données à notre disposition nous constatons que l'entité du budget conditionne la capacité d'utilisation des outils à dispositions des Commissions du Film et pour obtenir aussi de bons résultats au cours de leur activité. Par rapport à l'année 2006, la Commission du Film qui détient le budget le plus élevé est celle de la Région Piémont avec plus d'un million d'euro de financement et 45 productions parmi les longs-métrages, les fictions pour la télévision, les soaps opéras, les documentaires, les courts-métrages, les vidéoclips et les publicités. Elle est suivie par l'Apulia Film Commission avec un budget de 784.000 euro et 40 productions et ensuite la Roma-Lazio Film Commission avec environ 700.000 euro de budget et 260 productions.

Nous avons remarqué que le budget est plutôt variable par rapport à la dimension et à la visibilité de la Commission du Film. A l'instar de l'étude de Di Cesare et Rech (2007), nous constatons que le budget est en moyen réparti au 40 % pour la gestion des dépenses, 30 % pour la promotion et 30 % pour l'assistance à la production. De plus, pour ce qui concerne les ressources humaines, la

¹⁸ Responsable du Service Culture, Sport e Projet jeunes de la Région Émilie-Romagne.

Le soutien au secteur du cinéma au Québec et en Italie. La gouvernance du secteur du film.

moyenne des travailleurs dans les Commissions du Film est environ de quatre et le nombre d'employés dépend du niveau d'implications et de complexité de l'organisme. Dans le cas de la Torino-Piemonte Film Commission et de la Friuli Venezia Giulia Film Commission les ressources humaines sont supérieures à la moyenne, dans ce cas ils paraissent nécessaires, car il existe un engagement majeur de la Commission du Film au niveau d'attraction des productions (Di Cesare et Rech, 2007).

Tab.9 It

Données sur les Commissions du Film : année, nombre d'employés, statut juridique, budget, productions 2005-2006 et source de financement. Année de référence : 2006							
	Année ⁽¹⁾	Nombre d'employés	Statut juridique	Budget	Productions ^{(5) 2005}	Productions ^{(5) 2006}	Sources de financement
Torino-Piemonte FC	2000	16 (5 CdA)	Fondation	1.200.000-1.500.000 (2006) ; 3.800.000 euro (2008)	25	45	Municipalité de Turin, la Région Piémont, Chambre de Commerce, Fondations bancaires
Roma-Lazio FC	2007	6 (12 CdA)	Fondation	690.000 euro	270	260	Région Latium, Municipalité de Rome, Province de Rome, Frosinone, Viterbo, Rieti
Apulia FC	2007	6 (6 CdA)	Fondation	784.000 euro	14	40	Région Pouilles, Municipalité de Bari, Brindisi, Lecce, Province de Lecce
Genova-Liguria Fc	2006	2	Fondation	-	23	25 ⁽²⁾	Région Ligurie, Municipalité de Gênes, Province, Commune, Parcs, Communauté
Toscana FC	2000 ⁽³⁾	5	Département	150.000 euro (2006)	8	43 (2008)	Région Toscane (plan de développement)
Marche FC	2001 ⁽⁴⁾	3	Bureau	277.000 euro Film Fund (2009)	1 ⁽²⁾	6 ⁽²⁾	Région Marches, Service de promotion, internationalisation, tourisme et commerce
Friuli Venezia Giulia FC	1999	6	Association	180.000 euro (2006)	17	20	Région Frioul-Vénétie Julienne
Trentino FC	2010	1 (7 comité technique-scientifique)	Bureau	-	-	-	Province Autonome du Trentin
Italian Riviera-Alpi del Mare FC	1998	-	Association	-	-	3 (2008) ⁽²⁾	Fondation bancaire, Province de Savona et Imperia
Venice FC	2004	2	Bureau	-	-	-	Municipalité de Venise
Catania FC	2002	3	Bureau	-	-	-	Municipalité de Catania

Source : nos données statistiques ; Fond. Ente dello Spettacolo (2009) ; Di Cesare, F. et Rech G. (2007) ; CineCittà Luce ;



Le soutien au secteur du cinéma au Québec et en Italie. La gouvernance du secteur du film.

- (1) L'année ne correspond pas à la date d'origine de la Commission du Film, mais à l'année de mise en service et d'activités opérationnelles de l'organisme ;
- (2) Seulement les longs-métrages et les courts-métrages;
- (3) Depuis le 2006 la Toscana FC devient un département de la Fondation Mediateca de la Région ;
- (4) En 2008 Marche FC se transforme en organisme autonome de gestion du fond régional ;
- (5) Les nombres des productions comprennent les longs-métrages, les courts-métrages, les fictions, les « soaps opéras », les documentaires et les publicités. Ces données sont indicatives, car certaines productions sont tournées dans plusieurs régions.

Toutes les Commissions du Film possèdent un site internet qui est considéré comme un outil de promotion et communication importante. Dans une première analyse des ces sites internet on peut remarquer une certaine homogénéité des activités et des objectifs. Cependant, nos entretiens et notre analyse des données permet de constater que les activités sont plus diversifiées. Il existe des éléments communs qui distinguent la nature même de la Commission du Film : le statut à but non lucratif et l'engagement avec les organismes publics régionaux. De plus, dans le tableau suivant, nous avons identifié deux sections concernant les activités régulières ou développées sur une base occasionnelle par les Commissions du Film et les avons classées par catégories:

- Production : la section inclut l'attraction des productions dans le territoire, la recherche du site pour le tournage, l'assistance et l'aide pour les permis, les autorisations de la Mairie et de la Préfecture et la recherche de la main d'œuvre spécialisée ;
- Territoire : réalisations des activités afin de valoriser l'identité cinématographique du territoire et de fournir des bénéfices aux résidents ;

La valorisation de l'identité cinématographique du territoire renvoie à l'effort des Commissions du Film pour développer des activités en direction de la conservation et de l'identité cinématographique du territoire. Cela renvoie à des activités fondées sur une logique participative et permet la réalisation de projets artistiques et culturels en collaboration avec la Ville et des organismes du territoire qui apportent des bénéfices aux résidents et qui agissent sur le capital identitaire et symbolique d'une communauté (Pilati et Tremblay, 2007). Dans ce domaine on peut inclure de nombreuses initiatives qui sont importantes en termes de visibilité comme RomaFictionFest ou le Festival de Rome pour la Roma-Lazio Film Commission, le CinePorto pour l'Apulia Film Commission, ou des initiatives conçue en particulier pour les résidents comme les concours, les rétrospectives de films et les *ateliers*. Dans le cadre du programme européen MEDIA, la Trentino Film Commission organise les ateliers EsoDoc (European Social Documentary), avec des cours pour les résidents. Le but du projet est de faire connaître le Trentin aux réalisateurs, aux *commissions editors*, aux producteurs des différents pays. Ensuite, la Trentino Film Commission

Le soutien au secteur du cinéma au Québec et en Italie.

La gouvernance du secteur du film.

organise un programme télévisuel, *Camp Orange*, avec la participation de jeunes résidents du territoire.

Tab.10 It

Les activités des Commissions du Film.											
	Torino- Piemont e FC	Roma- Lazio FC	Apulia FC	Genova- Liguria FC	Toscana FC	Marche FC	Friuli Venezia Giulia FC	Trentino FC	Venice FC	Catania FC	Italian Riviera- Alpi del Mare FC
Production											
Attraction	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Recherche du site	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Assistance	*	*	*	-	*	*	*	*	*	*	*
Permis et autorisations	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Recherche de main d'œuvre spécialisée	*	*	*	-	*	*	*	*	-	*	*
Territoire											
Valorisation de l'identité cinématographique	*	-	*	-	-	*	*	*	*	*	-

Source : nos données ; Sites internet ; Di Cesare, F. et Rech G. (2007) ;

° Activité dans les intentions du programme ;

* Activité régulière ou développée de temps en temps ;

Au niveau international , il existe des modèles de soutien direct aux productions cinématographiques qui servent à couvrir une grande partie des dépenses des tournages extérieurs et qui conditionnent par ailleurs la capacité de compétition territoriale au niveau international. Bien que cela soit parfois critiqué, comme c'est le cas en France, où le soutien à l'industrie cinématographique est très important, plusieurs régions d'Europe jugent cela nécessaire pour entrer dans la concurrence, bien que les formes de soutien puissent varier. Sur ce plan, l'Italie a accumulé un retard par rapport aux autres pays, mais certaines régions ont déjà mis en place des mesures. Ces outils sont des dispositions fiscales comme le remboursement de la TVA (taxe sur la valeur ajoutée) l'institution de fonds régionaux pour le soutien direct aux sociétés de productions fonds régionaux. Nous avons remarqué dans les paragraphes précédents que le soutien du FUS à l'activité de production a connu une baisse dans les dernières années. Cette baisse du soutien de l'État a été remplacée en partie par l'introductions des nouveaux *Films Fund* qui s'ajoutent aux dispositions déjà présentes dans d'autres Régions. Entre 2007 et 2009 la contribution de l'État au FUS à la

Le soutien au secteur du cinéma au Québec et en Italie. La gouvernance du secteur du film.

production est passée de 48,28 millions d'euro à 36,16 millions d'euros ; en revanche l'apport estimé pour les Fonds Régionaux a augmenté de 4,90 millions d'euros à 15,11 millions d'euros ; l'État donc a investi 10,21 % en plus au niveau régional en transférant aussi certaines compétences en matière de spectacle aux régions. C'est depuis 1997¹⁹ que l'on remarque une croissance considérable d'intérêt de la part des organismes au niveau régional et local pour les activités cinématographiques, puisqu'ils les voient de plus en plus comme des sources de développement économique ; ceci traduit aussi une exigence répandue de décentralisation du secteur dans un modèle qui se rapproche davantage du " fédéralisme cinématographique ", les régions prenant plus de place que l'État national.

Tab.11 It

<i>Film Fund</i> dans les productions (2009)				
Commissions du Film ⁽¹⁾	Région	Fond pour les productions (€)	Caractéristique du budget l'investissement à disposition (€)	Création du Fonds
<i>Film Fund</i> gérés par les Commissions du Film				
Torino-Piemonte FC (Doc Film Fund)	Piémont	500.000	Géré par Région et FC	2007
Roma-Lazio FC	Latium	-	budget 2010 : 250.000	2010
Apulia FC	Pouilles	700.000	Budget 2010 : 1.600.000	2007
Friuli Venezia Giulia FC	Frioul-Vénétie Julienne	2.093.000	Sur un budget total de 4.425.000	2003
Marche FC	Marches	100.000	Sur un budget total de 277.000	2009
Catania FC (Sicilia FC)	Sicile	3.000.000	Investissements 2008 : 4.950.000	2008
	Camapanie	1.800.000	Budget 2010 : 1.800.000	2005
	Émilie-Romagne ⁽²⁾	140.000	Budget 2010 : 350.000	2008
Total des Commissions du Film	-	8.573.000	-	-
<i>Film Fund</i> gérés par les Régions				
Toscana FC	Toscane	4.500.000	Budget 2010 : 4.500.000	2009
	Filas (Latium)	1.290.000	Plus fonds de rotation venture capital	2007
	Sardaigne	648.700	Sur le fonds de rotation de 1.300.000	2007
	Vénétie	-	Budget 2010 : 750.000	2010
Total des investissements 2009	-	6.438.700	-	-
Total des investissements	-	15.011.700	-	-

Source : Fond. Ente dello Spettacolo (2009) ;

- (1) Commissions du Film prises en considérations dans notre recherche ;
- (2) À la Région Émilie-Romagne se rajoute le *Film Fund* de Bologne, avec un fond de 240.000 euro d'investissement mis à disposition pour la production.

¹⁹ Depuis la Loi n. 59, 1997 (Bassanini) de décentralisation des fonctions administratives et la réforme Titre V de la Constitution n. 3, 2001 certaines compétences en matière de spectacles ont été transférées aux Régions.



Le soutien au secteur du cinéma au Québec et en Italie. La gouvernance du secteur du film.

Nous allons maintenant nous pencher sur les résultats de l'analyse en ce qui concerne les politiques de gouvernance locale des Commissions du Film et la création de réseaux au sein du secteur. Les dynamiques de gouvernance locale mises en acte par la Commission du Film sont importantes pour la performance et le dynamisme économique du secteur cinématographique. Elles contribuent à susciter des collaborations, des échanges et à développer des rapports formels et informels entre les acteurs du territoire. En particulier, dans le tableau suivant nous avons mis en évidence différentes catégories d'activités :

- Les acteurs principaux du réseau de collaboration ;
- Les collaborations au niveau international ;
- Le monitoring ou suivi des activités des autres Commissions du Film ;
- La participation aux réseaux internationaux : l'EUFCN et l'AFCI ;

Les rapports avec les différents acteurs du territoire sont fréquents, flexibles et reposent sur la confiance mutuelle. Les Commissions du Film conduisent leur activité avec de nombreux partenaires institutionnels et professionnels, au premier rang desquels la région et les institutions locales, puis l'université et les organismes de productions et les entreprises du secteur. Parmi les collaborations considérées le plus actives on retrouve les organismes et les associations locales, les associations et l'hôtellerie. Les collaborations sont généralement jugées bonnes et efficaces avec les institutions publiques (la Région et le Ministère), ainsi que les organismes privés (les entreprises et les services touristiques). Les collaborations entre les Commissions du Film sont jugées stables, positives, reposant à la fois sur des relations de concurrence, mais aussi sur des collaborations à l'horizontale.

« La promotion de notre Région pour la production des œuvres cinématographiques est un excellent exemple de gouvernance du territoire, d'attraction et d'activation de rapports avec les *stakeholder* locaux. »

(Responsable de la Marche Film Commission au Sevilla Festival de Cine Europeo, nov. 2009)

Les Commissions qui sont les plus proches de Rome comme c'est le cas de Roma-Lazio Film Commission ou de l'Apulia Film Commission, semblent avoir des rapports plus efficaces et stables avec les organismes gouvernementaux clés comme le Ministère de la Culture. La proximité physique semblerait jouer à leur avantage. L'Apulia Film Commission, par exemple, réalise avec deux Ministères des collaborations pour des projets spéciaux en vue de promouvoir le territoire régional. Par rapport aux autres Commissions du Film, la Roma-Lazio Film Commission a aussi des



Le soutien au secteur du cinéma au Québec et en Italie. La gouvernance du secteur du film.

rapports stables et fréquents avec les institutions gouvernementales et spécialisées qui ont leur siège social dans la Capitale: Cinecittà, les associations nationales du cinéma, l'Institut Luce, Anica, Api²⁰, etc.

« Parmi les activités de l'Apulia Film Commission on retrouve des projets spéciaux qui sont nés avec le Ministère du développement économique et le Ministère de la Culture, sous un accord de programme cadre qu'on appelle "sens contemporains". Un projet prévoit la participation de jeunes de toute la Méditerranée et consiste à écrire un scénario qui sera ensuite produit dans cinq provinces dans les Pouilles. »

(President Apulia Film Commission)

Depuis 1999 l'association culturelle Italian Film Commission Network (IFC) regroupe presque toutes les Commissions du Film. La coordination est financée grâce au soutien du Ministère de la Culture et par un apport associatif des mêmes Commissions du Film italiennes. En 2010, l'IFC, en tant que représentant des Commissions du Film, coordonne au niveau national 18 de ces organismes. L'association a pour but d'affronter les problèmes communs et en particulier de faire face à la menace de délocalisation. Le phénomène de la délocalisation a des retombées négatives sur le système économique territorial italien, car il incite les producteurs à privilégier le contexte étranger pour réaliser leurs tournages. Ainsi les producteurs réalisent des tournages en Europe de l'Est par exemple, dans des pays où la main d'œuvre est moins chère par rapport à l'Italie. Cela se traduit par des pertes d'emploi dans le système productif cinématographique et télévisuel, sur les recettes privées et sur les finances publiques. Selon une étude du Syndicat des Acteurs italiens Slc/Cgil (2010), ce problème pèse considérablement, tellement que dans les six premiers mois de 2010, la perte sur les revenus des travailleurs, sur les locations d'équipement et les impôts a été plus de 76 millions d'euro. Il faut noter que c'est là un défi particulier auquel font face les pays européens depuis l'ouverture à l'Est, un défi que les producteurs canadiens et québécois connaissent moins, et auquel l'Italie est particulièrement confrontée, en raison de sa très forte proximité géographique de l'Europe de l'Est.

« La Torino-Piemonte Film Commission aide à produire environ 30 films par année, mais avec la concurrence du marché international c'est plus difficile, car c'est un marché complexe

²⁰ Fondée en 1945, l'ANICA (Associazione Nazionale Industrie Cinematografiche, Audiovisive - Multimediali) représente les industries italiennes du cinéma et de l'audiovisuel dans les rapports entre les institutions politiques et les syndicats. L'API (Autori Produttori Indipendenti) est l'association de catégorie qui représente les auteurs et les producteurs indépendants en Italie.



Le soutien au secteur du cinéma au Québec et en Italie. La gouvernance du secteur du film.

où l'offre est assez forte, surtout dans les pays de l'Est. Si les producteurs choisissent de venir au Piémont ou ailleurs pour réaliser un film en Italie c'est parcequ'il existe des avantages au niveau économiques. Le marché de l'Est est compétitif et nous sommes encore défavorisés par rapport à ces pays. »

(Directeur de Torino-Piemonte Film Commission)

Presque la moitié des Commissions du Film font partie des organismes internationaux comme l'European Film Commission Network (EUFCN) et l'Association of Film Commission International (AFCI). Pendant notre enquête, le nombre des Commissions du Film n'a pas augmenté en Italie, alors qu'on avait constaté une augmentation du nombre des organismes dans les cinq dernières années. À l'instar de Di Cesare et Rech (2007), parmi les effets positifs de l'augmentation de nombre des Commissions du Film on constate une croissance de la compétitivité entre les territoires et une augmentation des efforts pour attirer les productions (voir Tab. 5 it).

Le suivi des activités des autres Commissions du Film est une pratique courante et cette activité de veille se concentre surtout sur les plus importantes Commissions, soit la Friuli Venezia Giulia Film Commission pour ce qui concerne le modèle de *Film Fund* et la formation ainsi que la Torino-Piemonte Film Commission, en particulier pour ce qui concerne la participation aux productions en terme de gestion de Fonds Régional, le soutien du cinéma avec FilmDoc et pour l'adoption du CinePorto, qui est un récent centre innovateur de service à la production. Ensuite, selon nos interviewés dans les Commissions, les plus dynamiques en Italie sont notamment la Roma-Lazio Film Commission et la Genova-Liguria Film Commission. Tous ces organismes ont aussi de fréquentes collaborations entre eux, assurant de l'aide réciproque, des échanges d'informations et des contacts personnels. Ils ont aussi des collaborations avec des acteurs internationaux comme les autres Commissions du Film européennes ou les Festivals.

« Nous regardons qu'est-ce que la voisine, la Torino-Piemonte Film Commission, réalise en termes de projets innovateurs. Avec cette Commission du Film nous collaborons pour la réalisation de différents projets conjoints. »

(Directeur Genova-Liguria Film Commission)

Tab.12 It

Dynamiques de gouvernance locale des Films Commission en soutien au secteur cinématographique.

Le soutien au secteur du cinéma au Québec et en Italie. La gouvernance du secteur du film.

	Torino- Piemonte FC	Roma- Lazio FC	Apulia FC	Genova- Liguria FC	Toscana FC	Marche FC	Friuli Venezia Giulia FC	Trentino FC	Venice FC	Catania FC	Italian Riviera-Alpi del Mare FC
Collaborations											
Acteurs principaux du réseau	Région, Municip alité, Fondatio ns bancaires , Ecoles, presse	Région, Municip alité de Rome Ministèr e, Cinecittà , Institut Luce, Anica, Api, Associati ons du secteur, FCs, Genova- Liguria FC	Région, producti ons, associati ons internati onales, Ministèr e, Universit é	Associatio ns du cinéma, productio ns locales, organisme s publics et privée	Région, Municipa lité	Région, Municipa lité, Associatio ns de catégorie, associatio n hôtellerie	Région, associati ons locales, Festivals	Province, associati ons locales, associati ons culturelles	Régional FC, Région, associati on du cinéma, producte urs locaux, Casa del Cinema	Régional, Municipa lité, Universit é, Départem ent, presse, Préfectur e, associatio n hôtellerie	Province, Communauté , Municipalité, Chambre de commerce, Fondations bancaires, Festivals, Organismes locaux, associations touristiques
Au niveau international	*	*	°	°	-	°	*	*	-	-	*
Monitoring ou suivi des autres FCs	*	*	*	*	-	*	*	*	*	*	-
IFC	*	*	*	*	*	*	*	°	*	-	*
Participation au EUFCN ou AFCI	**	**	**	*	-	-	*	°	-	°	*

Source : nos données ; sites internet ;

° Activité dans les intentions du programme ;

* Collaboration/activité régulière ou occasionnelle ;

Les politiques d'innovation ne sont pas encore parfaitement développées par toutes les Commissions du Film, mais elles sont souvent dans les intentions du programme. Dans le tableau suivant nous avons mis en évidence deux catégories de politiques d'innovation des Commissions du Film, soit :



Le soutien au secteur du cinéma au Québec et en Italie. La gouvernance du secteur du film.

- Les politiques de soutien à la production des documentaires, des films d'auteur, des animations ou pour l'innovation dans la production ;
- Les projets associés à la filière régionale du cinéma, comme les interventions et les collaborations avec les organismes de formation y compris le développement et les collaborations avec les Universités et les écoles dans le cadre local.

Les Commissions les plus actives contribuent à développer l'innovation et la créativité au sein du secteur. Certaines Commissions du Film ont des politiques et fonds spécifiques pour le soutien à la production des documentaires, films d'auteur, animation ou pour l'innovation dans la production. Ce sont surtout les Commissions du Films les plus importantes qui ont ce type de soutien production, avec des politiques de soutien aux productions et post-productions dans le domaine des documentaires et du cinéma d'animation.

« Si nous parlons du Fonds Régional, il est réservé aux auteurs locaux et il se concentre surtout sur la production des documentaires, des courts-métrages et des films d'animation, qui sont les trois secteurs typiquement régionaux, c'est-à-dire avec un caractère local. »

(Président de Friuli Venezia Giulia Film Commission)

« La Trentino Film Commission réalise un projet lié à l'animation avec des techniques innovatrices : du point de vue de l'introduction des nouvelles technologies et du point de vue de l'animation graphique. Dans ce projet nous impliquons aussi deux écoles d'art locales afin de former les élèves, grâce aux cours sur l'animation.»

(Responsable de la Trentino Film Commission)

Activé en 1996 par la Région Piémont et géré depuis 2000 par la Torino-Piemonte Film Commission, le *Doc Film Fund* est la première expérience en Italie de fonds spécifique de soutien aux productions documentaires. De plus, en Région Piémont on retrouve une école d'Animation du Centre expérimental, qui entretient des échanges enrichissants avec la Torino-Piemonte Film Commission et qui renforce la grappe formée avec d'autres acteurs au soutien du cinéma.

« À Chieti, près de Turin, historiquement, l'animation est très importante. Il existe une école d'animation du Centre expérimental, à Turin il y a la Lantena Magica, la Stregotesta, Enarmonia, autant de sociétés qui ont une importance internationale et qui se sont réunies en

Le soutien au secteur du cinéma au Québec et en Italie. La gouvernance du secteur du film.

grappe pour promouvoir leur produits [...] ils ont démontré que Turin est un pôle pour le cinéma d'animation en Italie. »

(Directeur de Torino-Piemonte Film Commission)

Les Commissions du Film développent des rapports de collaboration avec des organismes de formation, y compris pour la création de nouvelles écoles de formation comme dans le cas de la Toscana Film Commission, ou la Roma-Lazio Film Commission.

Sous l'angle de la formation, plusieurs Commissions du Film soutiennent qu'une solution pour le développement du secteur cinématographique en Italie serait de stimuler la formation au niveau professionnel et entrepreneurial puisqu'elle est encore basée sur une logique artisanale.

Presque toutes les Commissions du Film en Italie ont des rapports de collaboration ou envisagent d'en avoir avec l'Université et les écoles. Ces rapports sont de différentes natures : échanges d'information et documents, consultations, activités de recherche, séminaires, stages, formations auprès des institutions et enfin promotion des activités des uns et des autres.

« Nous avons d'intenses activités de recherche, non seulement pour stimuler le secteur de la R&D qui est très important, mais nous avons une constante activité de collaboration avec plus de 50 universités en Italie. Elles nous consultent surtout pour des échanges d'informations et pour des consultations, notamment la réalisation des documents en ce qui concerne le *marketing territorial* et le *location placement*. »

(Responsable de le Marche Film Commission)

Tab.13 It

Politiques d'innovation des Films Commission.											
	Torino-Piemonte FC	Roma-Lazio FC	Apulia FC	Genova-Liguria FC	Toscana FC	Marche FC	Friuli Venezia Giulia FC	Trention FC	Venice FC	Catania FC	Italian Riviera-Alpi del Mare FC
Politiques											
Soutien de la production (documentaires, films d'auteur, animation, innovation)	*	Fonds Régional (venture capital)	*	-	-	-	*	*	-	-	Fonds Régional
Filière régionale cinéma											

Le soutien au secteur du cinéma au Québec et en Italie. La gouvernance du secteur du film.

Formation/organismes de formation	°	*	*	-	°	°	*	*	-	-	°
Universités et écoles	*	°	*	-	-	*	-	*	*	*	*

Source : nos données ; sites internet ;

° Activité dans les intentions du programme ;

* Activité régulière ou occasionnelle ;

Les défis de la ville/région dans la capacité d'attraction sont liés surtout à l'aptitude à mettre en place des politiques de formation de ressources humaines hautement qualifiées, en vue de créer un contexte riche de talents et le plus adapté aux exigences du travail des productions locales.

« L'attraction des ressources humaines qualifiées se conforme à la capacité d'attraction des productions sur le territoire, dans le sens que d'une part arrivent les ressources humaines hautement qualifiées comme les artistes, les directeurs de la photographie, les scénaristes, les costumiers ; par ailleurs, la capacité d'attraction de ces talents apporte sur le territoire des retombées positives. Aussi les retombées positives se retrouvent même sur le plateau cinématographique en terme d'apprentissage, de flux de connaissances entre ces talents. Enfin, la capacité d'attraction de la ville se fonde aussi sur le développement des programmes de formation locaux innovateurs comme par exemple la formation aux technologies numériques. »

(President Apulia Film Commission)

Plusieurs lieux en Italie possèdent un pouvoir d'attraction associé à la richesse du paysage, à ses particularités naturelles, architecturales ou artistiques qui sont déjà connues au niveau national et international. Celles-ci représentent des facteurs plutôt importants pour attirer de nouvelles productions dans plusieurs villes/régions, mais en particulier les territoires à vocation hautement touristique comme la région de la Toscane, les villes de Venise ou de Rome. En revanche, pour les autres régions qui ne sont pas aussi touristiques, elles sont peu connues, car elles sont à vocation davantage entrepreneuriale que cinématographique et la localisation géographique est parfois jugée trop périphérique. Ceci représente un défi important pour le territoire, comme dans le cas de la Région du Frioul-Vénétie Julienne. Même si sa situation s'est améliorée grâce au travail de la Région en synergie avec la Friuli Venezia Giulia Film Commission qui a contribué à la faire connaître de l'avant-garde cinématographique, même à l'international (Festivals, Expositions, Prix,



Le soutien au secteur du cinéma au Québec et en Italie. La gouvernance du secteur du film.

Cinétiques, Médiathèques), il y a une dizaine d'année la région ait de la difficulté à se faire connaître, au niveau national puis au niveau international.

Pour le moment les politiques de soutien aux coproductions et co-distributions ne rentrent pas dans les projets des Commissions du Film, étant donné que la Région intervient avec des programmes ou des lois spécifiques.

Même si Commissions les plus actives le font, un des facteurs qui devrait s'intensifier a trait aux relations avec les autres régions en Europe comme à l'international. Certaines Commissions du Film font partie de projets conjoints avec d'autres Commissions du Film en Europe, ou avec d'autres Régions, ou encore avec des circuits internationaux de développement cinématographique européens qui ont pour but de créer un *networking* au niveau international, comme dans le cas de EUFCN, European Film Commission Network ou de AFICI, Association of Film Commissioners International.

L'engagement des Commissions du Film avec les plus importants Festivals internationaux du cinéma constitue l'une des politiques parmi les plus importantes pour attirer en ville/région des productions internationales. Pendant ces initiatives, les Commissions du Film se regroupent dans une espace commun pour des raisons économiques, mais aussi pour être plus compétitives par rapport aux autres Commissions du Film européennes. On retrouve en quelque sorte l'idée développée au Québec de tenter d'attirer les productions dans le pays, avant de se concurrencer entre régions. L'Italie semble toutefois avoir une longueur d'avance sur la mise en œuvre de ce type d'initiative regroupée, et elle profite sans doute aussi du nombre important de festivals de films accessibles facilement en Europe.

« Nous participons aux manifestations avec les autres Commissions du Film italiennes, avec l'IFC on participe aussi aux Festivals de Berlin, de Cannes avec des stands en commun ; on faisant un réseau ensemble pour ce qu'on peut faire, puisqu'il existe une certaine compétition entre les Commissions du Film. »

(Responsable de le Marche Film Commission)

Tab.14 It

Capacité d'attraction de la ville

Le soutien au secteur du cinéma au Québec et en Italie. La gouvernance du secteur du film.

	Torino- Piemonte FC	Roma- Lazio FC	Apulia FC	Genova- Liguria FC	Toscana FC	Marche FC	Friuli Venezia Giulia FC	Trentino FC	Venice FC	Catania FC	Italian Riviera- Alpi del Mare FC
Politiques											
Défis de la ville	Être compétitifs	-	Formation des professionnels	Formation des professionnels	-	-	Formation des professionnels	Formation, être compétitifs	Ville trop chère	Système peu attractif	Formation des professionnels
Coproductions et codistributions		Capital Regions for Cinema	-	-	-	-	Fond	Coproduction, documentaires	-	Loi Régional	Médiation
Attraction des productions internationales	Festivals	Festivals, FCs, location scouting	Festivals, conférences	Festivals, rencontres (Angleterre et Allemagne)	Festivals, Internet, vocation touristique	.	Festivals, Eurodoc, Baylon (workshop)	-	Vocation touristique	Loi Régional	Festivals, Market Int.
Projets européens	Fcs en Europe, FCI	Fcs en Europe	Workshop	-	Concours	-	Network européen	Workshop	Régions en Europe	-	-

Source : nos données ; sites internet ;

Dans les dernières années, l'introduction des Commissions du Film a poussé le système cinématographique vers une décentralisation qui a apporté des bénéfices à l'économie nationale et de bonnes performances en termes d'emplois et de productions. Toutefois, le système du cinéma italien a encore des grosses limites qui ne le rendent pas si puissant et compétitif au niveau international et selon la majorité des Commissions du Film, ainsi que l'exprime un interviewé.

« Une des solutions afin de développer le secteur du cinéma est d'intensifier et faciliter une action vers le marché international, qu'il puisse donner force à tout le secteur dans tous ses phases, de la production à la distribution. Ainsi, il faut faciliter la vente du cinéma italien à l'étranger, il faut doter le système des Commissions du Film de plus possibilités de rencontres à l'échelle européenne et extra-européenne, par exemple d'échanges entre les scénaristes des différents pays, afin qu'ils puissent écrire pour l'Italie et pour l'étranger. »

(Directeur générale de Roma-Lazio Film Commission)



Le soutien au secteur du cinéma au Québec et en Italie. La gouvernance du secteur du film.

« Je crois que la décentralisation productive cinématographique n'est pas seulement intéressante du point de vue des ressources que les Régions ou les Commissions du Film peuvent destiner, mais aussi du point de vue de la multiplication des énergies créatives, de la croissance des centres d'intérêt et des pôles d'énergie pour le cinéma. Je crois que ceci peut constituer un élément vertueux pour le développement de l'industrie du cinéma italien. »

(Président Apulia Film Commission)

Selon les Commissions du Film, une des solutions pour le développement du secteur pourrait être des mesures fiscales efficaces comme les crédits d'impôt ou le congé d'impôts, destinées à favoriser le tournage en Italie de productions étrangères.

« La solution et aussi la limite est celle de la *tax shelter* (*congé d'impôt*), c'est-à-dire la détaxe sur les productions étrangères en Italie, sur le modèle irlandais ou canadien. »

(Président de Friuli Venezia Giulia Film Commission)

De plus, pour relancer le secteur du cinéma en Italie il faut donner plus importance à la formation des ressources humaines.

« Il est nécessaire aussi de relancer la formation en Italie soit pour retenir les talents du secteur cinématographique en Italie, soit pour capitaliser le haut savoir sans perdre la richesse du passé de notre industrie cinématographique. Il faut aider la formation du futur, développer le numérique, les nouvelles technologies, les nouvelles techniques de montage, de prise de vues et de projection. Ceci est fondamental, ainsi développer l'innovation dans tous les secteurs, de la distribution aux mécanismes de coproductions. »

(Directeur générale de Roma-Lazio Film Commission)

« Il n'est pas facile de savoir quelles sont les solutions pour faciliter le développement du secteur cinématographique, sûrement les outils qui servent à combler les lacunes sont des parcours de formation entrepreneuriaux. »

(Directeur Genova-Liguria Film Commission)

Enfin, pour conclure ce document, nous allons nous pencher sur les activités des Commissions du Film qui se distinguent pour leur excellence et leurs relations fructueuses entre le secteur public et

privé, soit celles qui ont apporté le plus de bénéfices au secteur cinématographique de leur région. Nous avons voulu vérifier sur quoi repose la bonne performance du secteur du film et avons constaté qu'elle repose sur l'importance du dynamisme du travail en grappe ou en réseau et sur la mise en place d'actions visant la promotion au niveau régional. Dans la section suivante nous allons donc nous pencher sur deux cas paradigmatiques de Commission du Film, celles qui sont considérées les plus actives et importantes parmi toutes les Commissions en Italie: la Torino-Piemonte Film Commission et le Friuli Venezia Giulia Film Commission.

Le cas de la Région Piémont.

Pendant les années '70 et '80, Turin, dans la Région du Piémont, est une ville qui a une puissante culture entrepreneuriale de modèle fordiste. L'industrie repose sur de grandes unités, de méthodes de production standardisées et en grandes séries et sur une faible variété des produits. Son territoire est caractérisé par un milieu traditionnel, mono-industriel, qui s'est regroupé autour d'activités liées à la production d'automobiles et à l'industrie Fiat.

Dans ce contexte, selon l'étude de Greffe et Pflieger (2005) « les amortisseurs sociaux ont commencé par avoir un rôle souvent contre-productif, car ils prolongeaient des modes de gestion des ressources humains relativement anciens là où il fallait introduire des systèmes incitatifs reposant sur la prise de responsabilité. »

Contre la crise du secteur de l'automobile, les institutions et les *stakeholders* ont pensé, en faveur d'un changement d'activités, de transférer certaines compétences dans d'autres secteurs que celui où elles se sont progressivement consolidées (Mizzau et Montanari, 2008). Les efforts ont été lents tout comme la mise en place de certains potentiels de savoir et de savoir-faire dans les domaines du cinéma et de l'audiovisuel. Aujourd'hui la Fiat influe toujours sur les orientations sociales et de développement du territoire, cependant son influence est de moins en moins évidente par rapport au passé. Turin compte différents pôles de pouvoir, les rôles des associations industrielles sont différents, les organismes locaux sont plus présents dans le développement urbanistique et les amortisseurs sociaux ont commencé à avoir un rôle plus productif, puisque leurs modalités ont été révisées. Actuellement, en Italie, le Piémont se classe comme la troisième Région après le Latium et la Lombardie pour le niveau de concentration des entreprises dans le domaine cinématographique. Avec le Latium, la Région Piémont dispute la meilleure performance historique du cinéma en Italie du point de vue artistique et industriel (Versace et al., 2008).



Le soutien au secteur du cinéma au Québec et en Italie. La gouvernance du secteur du film.

« Par rapport à d'autres villes en Italie, peut-être Rome, à Turin il y a une habitude du cinéma. Il y a le Festival direct par le réalisateur Moretti. Ensuite, il y a le Turin International Gay and Lesbian Film Festival et le Environmental Film Festival, il y a le plus important Musée du Cinéma [...] et à Turin il y a aussi la première chaire universitaire consacrée au cinéma. »
(Directeur de Film Commission Torino-Piemonte)

Dans la Région on remarque la constitution du pôle industriel de l'audiovisuel de Turin et de la Région Piémont avec plusieurs organisations qui se sont implantées dans d'anciennes usines reconverties pour y accueillir les nouvelles activités. En particulier, pour qui concerne le pôle industriel de l'audiovisuel, la grappe est constituée par Lumiq Studios, pour la technologie numérique et la postproduction des films, Telecittà Studios, centre des productions télévisuelles, le Parc Scientifique Technologique et de Télécommunications de Tortona, centre d'excellence et de communication de la Région (idem), et le CinePorto. Dans ce modèle d'organisation, les acteurs sont interconnectés entre eux et constituent un réseau stable de rapports et collaborations. Comme on l'a observé dans d'autres études (Tremblay et Pilati, 2007 ; Pilati et Tremblay, 2007) la réussite de ces pôles ou districts repose sur une série de combinaisons des éléments « bottom-up » et « top down », et la politique de développement local est plus efficace lorsqu'elle est effectuée à travers une forte participation des différents acteurs, publics et privés²¹.

Dans ce contexte la Fondation Film Commission Torino-Piemonte joue un rôle important de partenariat avec les *stakeholder* du territoire et de soutien au cinéma au niveau régional. Film Commission Torino-Piemonte est une des premières Commissions du Film en Italie qui a été constituée en fin de 2000, dans un contexte de partielle désindustrialisation, par une initiative conjointe de la Municipalité de Turin et la Région Piémont. En 2008, Film Commission Torino-Piemonte a aidé à produire 20 films avec un budget de 3,8 millions d'euros, constitué par la Municipalité de Turin, la Région Piémont, la Chambre de Commerce et des Fondations bancaires, soit 400.000 euros consacrés à la promotion, 1,5 millions d'euros au fonctionnement, 1,9 millions d'euros à la production et 650.000 euros du Fond pour les documentaires.

Film Commission Torino-Piemonte a développé différentes actions de gouvernance urbaine qui ont contribué à la formation et à l'implantation d'une importante grappe d'animation.

21 Des éléments « bottom-up » ou d'auto-organisation agissent dans la création de capital social, grâce aux actions participatives directes et stratégiques des différents acteurs territoriaux dans les activités culturelles (citoyens, sujets publics et privés, organismes communautaires, organismes à but lucratif ou non) qui favorisent l'intégration sociale. Ensuite, les éléments « top-down », dans la définition d'un actif matériel, un capital physique et symbolique sont nécessaires pour construire l'identité du lieu.



Le soutien au secteur du cinéma au Québec et en Italie. La gouvernance du secteur du film.

La Film Commission Torino-Piemonte a constitué un *Doc Film Fund*, à savoir un soutien au système productif de la Région. La Fondation gère ce fonds depuis 2007 pour le soutien des documentaires, de la phase de développement du projet (activités de recherche, recherche des financements, coproduction, prévente, etc.) jusqu'à la production (tournage, activités de postproduction, implications des professionnels locaux du secteur, etc.). Le Piemonte *Doc Film Fund* représente un exemple innovateur de développement et de rationalisation des collaborations. Le renforcement des collaborations entre la Film Commission Torino-Piemonte et la Région Piémont a porté à faire converger les différentes expériences et les compétences dans un projet unique, en focalisant l'attention sur l'aspect artistique et culturel, en donnant des occasions de croissance pour les professionnels du cinéma indépendant et en créant un laboratoire pour les nouveaux talents. Le fonds est doté de 500.000 euros pour l'année 2010 et il participe comme partenaire financier au Musée du Cinéma de Turin et au Festival du Film. Ces organismes tentent de favoriser les échanges et les collaborations ainsi que les rapports avec les institutions. Ainsi, la Film Commission Torino-Piemonte et la Région Piémont ont annoncé la création d'une nouvelle société pour le soutien financier et de productions, en partenariat avec une société américaine. Doté d'un budget de 14 millions d'euros le but de la société est de soutenir les coproductions cinématographiques dans le marché international.

Avec le soutien à la production de la Film Commission Torino-Piemonte, entre 2001 et 2009, on a réalisé 337 productions dans la région, soit 113 longs-métrages, 56 fictions pour la télévision, 15 séries télé (ou *soaps opéras*), 94 documentaires et 59 publicités. En tout, les employés hautement qualifiés locaux associés à ces productions étaient au nombre de 5.263, avec un investissement total sur le territoire régional d'environ 256 millions d'euros.

Effet économique des productions induit par la Torino-Piemonte Film Commission (2003-2009)							
	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003
Production totale ⁽¹⁾	38	43	57	45	49	33	27
Employés locaux	580	648	563	637	-	-	-
Investissements sur le territoire	€30.000.000	€25.000.000	€31.400.000	€27.000.000	-	-	-

Source : Torino-Piemonte Film Commission ;

(1) La production totale comprend les longs-métrages, les fictions pour la télévision, les séries télé (ou *soaps opéras*), les documentaires et les courts-métrages, les vidéoclips et les publicités.

Le cas de la Région Frioul-Vénétie Julienne



Le soutien au secteur du cinéma au Québec et en Italie. La gouvernance du secteur du film.

Selon un modèle de grappe similaire à celui du pôle du cinéma en Piémont, la Région du Frioul-Vénétie Julienne, cherche à réunir ses efforts et les *stakeholders* locaux (organismes publics et privés spécialisé dans la production cinématographique et de l'audiovisuel et entreprises de services) pour définir un nouveau plan stratégique pour le développement territorial. Selon une logique de gouvernance urbaine, le but de la Région est de développer l'industrie cinématographique et audiovisuelle pour créer une grappe pour le secteur du cinéma. Le gouvernement régional confirme que la radicalisation territoriale du pôle du cinéma localisé sur le territoire représenterait une valeur ajoutée par rapport au tissu productif déjà existant, c'est-à-dire pour ce qui concerne Maniago, qui est caractérisée par une activité prospère dans l'économie des couteaux.

Aujourd'hui, le tissu de ce pôle se caractérise par différentes collaborations entre les acteurs impliqués dans le domaine du cinéma. Dans ce réseau, la Friuli Venezia Giulia Film Commission joue un rôle fondamental dans le développement du secteur. Depuis le début en 2000 jusqu'à aujourd'hui, la Friuli Venezia Giulia Film Commission a réalisé plus de 150 productions italiennes et étrangères (surtout autrichiennes et allemandes), dans un contexteterritorial assez défavorable, soit en raison de la délocalisation géographique soit en raison de sa vocation entrepreneuriale plutôt que cinématographique.

Friuli Venezia Giulia Film Commission couvre le premier *Film Fund* en Italie. La division des Activités Productives de la Région a constitué le *Film Fund*, un Fond Régional pour l'audiovisuel, qui s'inspire des expériences d'autres pays en régions européennes, (Autriche, Tyrol, Hollande, Irlande, etc.) et extra-européennes (Canada, Nouvelle Zélande, Australie, etc.). Le *Film Fund* a été doté pour la période 2003-2005 de 900.000 euros qui ont été mis à disposition pour stimuler les productions des films tournés dans la Région Frioul-Vénétie Julienne. Au contraire du FUS, les productions qui obtiennent la subvention par le *Film Fund* ne doivent pas avoir nécessairement une "valeur culturelle", mais sont des interventions visant à stimuler les dépenses régionales et donc à créer des impacts positifs au niveau de l'emploi et de la promotion. Le *Film Fund* du Frioul-Vénétie Julienne prévoit différentes obligations qui sont à charge du bénéficiaire et qui visent le soutien de l'économie de la Région, de l'emploi et de l'image du territoire²². Depuis 2007 le fond prévoit deux principales obligations :

- L'obligation de la part du bénéficiaire de dépenser sur le territoire régional une somme qui correspond à 150 % des contributions à la production ;

²² Pour l'année 2000-2003 le Film Fund prévoyait aussi d'utiliser un certain nombre de professionnels locaux, au moins 12 pour le cinéma et les fictions, indépendamment de la contribution demandée.



Le soutien au secteur du cinéma au Québec et en Italie. La gouvernance du secteur du film.

- Pour les contributions supérieures à 20.000 euro, le total du film doit avoir au moins 70 % de tournages extérieurs et 50 % du total du film doit être tourné en territoire régional ;

Fonctionnement du <i>Film Fund</i>				
Contribution (€)	Durée du tournage	% de dépense exigée	% tournages extérieurs	% tournage totale
140.000	> 7	150 % autres productions	70%	50%
60.000	> 5	150 % autres productions	70%	50%
20.000	> 3	150 % autres productions	Non demandé	Non demandé
5.000	> 1	150 % autres productions	Non demandé	Non demandé

Source : FVG Film Commission ;

En 2007, la Région a présenté un nouveau Fonds Régional de l'Audiovisuel qui est plutôt innovateur et qui a pour but de favoriser la croissance des entreprises du territoire qui opèrent dans le secteur de l'audiovisuel, ainsi que la spécialisation des ressources professionnelles locales grâce à des programmes de formation. Le Fonds a comme objectif de contribuer à enrichir le capital culturel et social de la communauté régionale et de poursuivre des objectifs d'éducation et de valorisation des œuvres audiovisuelles, en tant que formes d'expressions artistiques et outils de communication sociale, aussi bien que de développement de relations culturelles et de coopération de la société régionale avec les Régions voisines et au niveau international. Ce fonds est financé par le Conseil régional des activités productives de la Région Frioul-Vénétie Julienne et est géré par la Friuli Venezia Giulia Film Commission. Ce fond prévoit un crédit²³ réservé aux entreprises locales, aux talents résidant en Région qui entendent développer des projets visant la valorisation du territoire, les projets à vocation régionale, soit les courts-métrages, les documentaires et les films d'animation ou des productions qui prennent en considération le dialecte local ou encore les minorités linguistiques historiques présentes sur le territoire.

Les bonnes performances en termes d'effets induits sur le plan économique du secteur du film dans la Région du Frioul-Vénétie Julienne reposent sur des politiques de gouvernance qui agissent à travers des collaborations mutuelles et en partenariat entre les différents acteurs, à tous les niveaux. Dans le cas de la Friuli Venezia Giulia Film Commission, elle participe à produire des "économie de relations", soit des relations flexibles et amicales avec les autres Commissions du Film italiennes, comme par exemple la fonction de tuteur qui collabore à la récente naissance de la Trentino Film Commission, ou encore avec les *stakeholders* de la filière dans un échange d'une

²³ Pour un total d'environ 182.000 euros en 2010, le Fonds a approuvé 22 projets dans le secteur du développement, de la distribution et de la formation.



Le soutien au secteur du cinéma au Québec et en Italie. La gouvernance du secteur du film.

grande quantité d'informations spécialisées de diverses natures, artistiques autant que techniques. La Commission est aussi reconnue pour des actives collaborations avec d'autres Pays en Europe. Elle connaît les talents et les professionnels de la Région et leur permet de suivre la formation grâce à des bourses d'étude ou à la présence de la main d'œuvre spécialisé dans la production cinématographique. Concernant les dynamiques de gouvernance locale, la Friuli Venezia Giulia Film Commission représente, au niveau de la production, un *leader* au niveau régional et souvent aussi au niveau national. De plus, elle semble avoir un rôle de guide pour les autres Commissions du Film en Italie soit en terme d'organisation, soit pour l'adoption du fonds de financement. Cette association favorise la sensibilisation du milieu cinématographique dans le territoire et la création d'une synergie entre les autres associations du secteur. Enfin, les retombées sur le territoire sont directes (les dépenses sur le territoire) et indirectes (l'image de la production cinématographique aux yeux du public).

« Le cinéma représente une grande possibilité de développement socio-économique à l'avantage de tout le territoire. L'aspect qui nous intéresse le plus comme Commission du Film est la phase de production cinématographique. Notre travail de promotion du territoire agit sur son contexte, sur l'histoire et la culture du territoire et il sert à créer des effets induits. Du point de vue économique en région, cela apporte des retombées directes dans l'utilisation des services et professionnels locaux et aussi des retombées positives en terme de ciné tourisme. »

(Responsable de l'Italian Riviera-Alpi del Mare Film Commission)

« Évidemment une bonne partie des activités de la Commission du Film apportent de l'emploi dans la Région, mais elles représentent aussi un facteur important d'entrées touristiques, par exemple pour le public qui a envie de revivre mentalement les lieux qu'il a vus dans le film. »

(Directeur de Torino-Piemonte Film Commission)

Après une phase initiale d'activation, dans les premiers trois ans de son activité (2000-2003), la Friuli Venezia Giulia Film Commission a attiré 22 productions dont 6 films pour le cinéma, 7 fictions pour la télévision, 3 vidéoclips musicaux, 3 documentaires et 3 publicités. La présence de ces productions cinématographiques a été un moteur économique et promotionnel important pour la Région et cela s'est traduit par 647 jours de travail, 574 personnes pour la production, 39.251 nuits d'hébergement en structure d'hôtellerie. Les données à propos des impacts sur l'emploi sont



Le soutien au secteur du cinéma au Québec et en Italie. La gouvernance du secteur du film.

positives, car dans le processus productif 133 personnes ont été employées parmi les professionnels du secteur, 122 acteurs et 3.496 figurants locaux. Les dépenses sur le territoire ont été évaluées à 6 millions d'euros avec un effet induit économique d'environ 11 millions d'euros. Jusqu'en 2007, la Friuli Venezia Giulia Film Commission a maintenu cette moyenne d'environ 22 productions par année. Cependant, il y a eu une croissance considérable des dépenses sur le territoire et conséquemment de l'effet induit sur le plan économique.

Effet économique des productions induit par la Venezia Giulia Film Commission (2003-2007)					
	2007	2006	2005	2004	2003
Production totale ⁽¹⁾	22	20	24	18	20
Employés locaux	185	146	163	162	174
Dépenses sur le territoire ⁽²⁾	€7.746.749	€4.446.270	€5.675.148	€4.136.000	€4.406.000
Effet induit économique total ⁽³⁾	€13.944.148	€8.003.286	€10.215.266	€7.444.800	-

Source : Friuli Venezia Giulia Film Commission ; Osservatorio dello Spettacolo (2007).

(1) La production totale comprend les longs-métrages, les fictions pour la télévision, les séries télévisées (ou *soaps opéras*), les documentaires et les courts-métrages, les vidéoclip et les publicités.

(2) Les dépenses sur le territoire sont calculées sur la base des paramètres de l'étude de Rocco, A. (2001) "Studio sull'impatto economico delle produzioni audiovisive nel territorio umbro";

(3) Les effets induits économiques sont calculés selon le paramètre économique 1,5/2 par rapport aux dépenses sur le territoire ; Rocco, A. (2001) "Studio sull'impatto economico delle produzioni audiovisive nel territorio umbro";

Conclusion

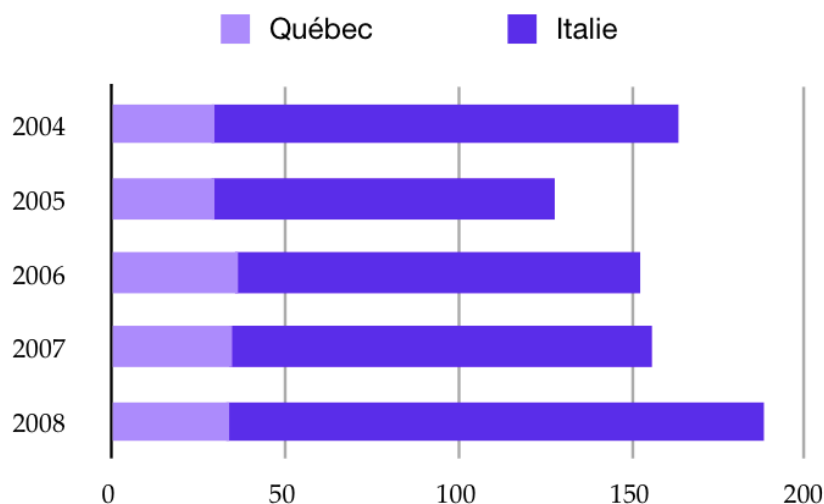
Nous constatons que les politiques de grappes ou des Commissions du Film peuvent favoriser le développement du secteur du cinéma. D'une part nous avons vu les politiques du Québec fondées sur le développement d'un plan territorial appuyé sur l'approche des grappes industrielles, un modèle qui vise à soutenir et à relancer la production du secteur : de 49 productions en 2001 jusqu'à 109 en 2008 (y compris les film destinés au cinéma, pour la télévision et pour les autres marchés), tandis que la production des film destiné au cinéma est passé de 22 à 33 dans la même période. En Italie, avec l'introduction des Commissions du Film il y a eu une croissance importante des productions des longs-métrages destinés au cinéma, de 134 en 2004, à 154 en 2008.

Au Québec, le problème ne se pose pas tant en termes de nombre de longs-métrages par rapport à la dimension du marché, que sur le plan de la stabilisation de la production (des entreprises et de la main-d'œuvre spécialisée également) et l'assurance de rester une zone attrayante pour les productions des États-Unis principalement, mais éventuellement d'autres productions

Le soutien au secteur du cinéma au Québec et en Italie. La gouvernance du secteur du film.

internationales (coproductions avec la France par exemple). En Italie, le défi réside davantage dans la concurrence entre toutes les villes européennes et particulièrement est-européennes, où les coûts de main-d'œuvre sont plus faibles. Bien que les deux cas ne soient pas parfaitement comparables, les deux zones sont caractérisées par une décentralisation des initiatives visant le soutien au secteur du cinéma. En Italie, dans les cinq dernières années la production a été de 124 films par année, un résultat assez modeste et qui est loin du niveau de production des décennies précédentes, loin de la moyenne d'environ 230 films produits pendant les années '60 (Quaglietti, 1980 ; données SIAE).

Production de longs-métrages destinés au cinéma, 2004-2008.

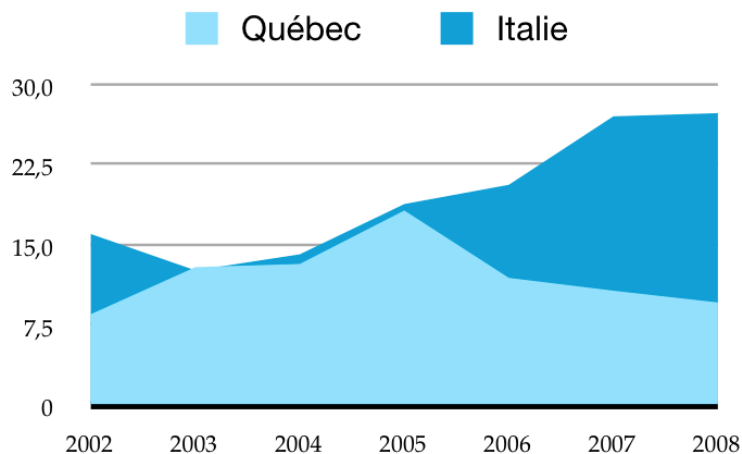


Tout de même la part de marché des productions nationales en Italie est nettement plus élevée que ce n'est le cas au Québec et il y a eu une évolution importante sur ce plan dans les dernières années, alors que le Québec perd du terrain sur ce plan. Même si l'expérience italienne des Commissions du Film est une réalité assez récente, cette croissance de la part du marché des films italiens en Italie²⁴ est attribuée en partie aux activités de soutien réalisées par ces organismes locaux. Même si le secteur cinématographique à Rome détient encore un considérable pouvoir d'attraction, délocaliser et réorienter la politique selon le modèle des Commissions du Film a permis de valoriser tous les éléments de la complexe chaîne productive, en favorisant une meilleure valorisation économique. En effet, les Commissions offrent une accessibilité majeure aux acteurs locaux de la Région et un engagement majeur pour les investissements dans la promotion du territoire.

²⁴ Si le part de marché ne cesse pas de croître dans son territoire, ce phénomène semble se justifier en partie dans la production d'un genre de film qu'on dit "populaire", dialectal. De ce fait, ces films ont du succès dans les salles de cinéma sur le territoire italien, mais ne s'exportent plus à l'étranger contrairement à ce qui était le cas auparavant (Forest, 2001).

Le soutien au secteur du cinéma au Québec et en Italie. La gouvernance du secteur du film.

Part de marché des films québécois au Québec et des films italiens en Italie, 2002-2008.



Il semble bien que le soutien des régions/villes en Italie apporte un développement socio-économique positif non pas limité au secteur du cinéma, mais s'étendant au tourisme et à l'hôtellerie. À Montréal, certaines des personnes interviewées évoquaient le manque de liens avec d'autres secteurs, le fait que le Bureau du cinéma et de la télévision étaient peut-être trop sectoriel, alors que des collaborations avec d'autres secteurs, hors de la grappe, pourraient être bénéfiques. Les secteurs du tourisme, des finances et des effets spéciaux sont évoqués comme des secteurs qui devraient être mis en lien avec le cinéma, alors que les secteurs du multimédia et technologies de l'information notamment constituent une grappe différente dans la politique de Montréal.

La création de la grappe au Québec est beaucoup plus récente, de sorte que la comparaison avec les activités italiennes permet surtout d'avancer la réflexion sur les activités souhaitables, et non pas de comparer terme à terme les résultats. En Italie, les résultats semblent positifs, tant sur le plan du cinéma que des autres activités économiques comme le tourisme et l'hôtellerie et ceci semble attribué, en partie tout au moins, au travail des Commissions du Film qui stimulent l'arrivée de nouvelles productions dans le territoire régional.

Globalement, le modèle de la grappe industrielle ou de la commission favorisant l'agglomération des intérêts pour faire face à la concurrence internationale semble clairement intéressant, et a déjà donné des résultats en Italie. On note aussi l'importance de s'assurer d'une bonne formation professionnelle et de suffisamment de ressources humaines qualifiées dans la région, d'où le développement d'une offre de formation en Italie. Ces divers éléments nous semblent confirmer l'intérêt du modèle de la grappe ou du réseau pour soutenir l'industrie cinématographique, tout en



Le soutien au secteur du cinéma au Québec et en Italie. La gouvernance du secteur du film.

incitant à favoriser une certaine concertation avec d'autres secteurs associés (hôtellerie et tourisme principalement, mais possiblement aussi secteur financier et technologies de l'information pour les effets spéciaux)

Bibliographie.

Allaire, B. (2009). *Statistiques sur l'industrie du film et de la production télévisuelle indépendante, édition 2009 : Annexe statistique*. Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ, 2009).

Calenge, P. (2002). *Les territoires de l'innovation : les réseaux de l'industrie de la musique en recomposition*. Géographie, économie, Société 4 (2002). Pp. 37-56

CED/ANICA (2009). *Il cinema italiano in numeri - anno solare 2009*. Ed. Anica

Cloutier, A (2009). *Nouveau recul pour le cinéma québécois*. Observatoire de la culture et des communications du Québec. No. 45, Fév. 2009. Pp. 2

D'Amico A. (2007). *Ciak si viaggia: location e flussi turistici*. Università di Messina. www.escp-eap.net/conferences/marketing/2008_cp/Materiali/Paper/It/DAmico.pdf

D'Ovidio, M. (2010) In Tremblay, Rémy et Diane-Gabrielle Tremblay (2010). *La classe créative selon Richard Florida :un paradigme urbain plausible ?* Québec: Presses de l'université du Québec et Presses universitaires de Rennes.

Di Cesare, F. et Rech, G. (2007). *Le produzioni cinematografiche, il turismo, il territorio*. Carocci editore. Pp. 215

Davis, C.H., Barnes, T.,Coe, N., Tremblay D-G. (à paraître) *Transformation of the film and television production and post-production industry in Toronto, Vancouver, and Montreal*.

Delmestri, G., Montanari, F., Usai A. (2005). *Reputation and Strength of Ties in Predicting Commercial Success and Artistic Merit of Independents in the Italian Feature Film Industry*. Journal of Management Studies 42:5. Pp. 976-1002.

E&B DATA (2004). *Une filière d'envergure. La production audiovisuelle et les industries connexes dans la région de Montréal et au Québec*. Montréal: E&B DATA. Pp. 29

Ferriani S., Corrado R., Boschetti C. (2005). *Organizational Learning under Organizational Impermanence: Collaboration Ties in Film Project Firms*. Journal of Management and Governance, Springer, Pp. 257-285.

Florida, R. (2002). *The Rise of the Creative Class: And How It's Transforming Work, Leisure and Everyday Life*. New York: Basic Books. Pp. 416.

Florida, R., Stolarick, K., Musante, L., (2005). *Montreal's Capacity for Creative Connectivity: Outlook & Opportunities*. Montreal: Catalytix. Pp. 17.

Fond. Ente dello Spettacolo (2009). *Il Mercato e l'Industria del Cinema in Italia – Rapporto 2008*. Edizioni Fond. Ente dello Spettacolo. Pp. 246

Forest, C. (2001). *Économies contemporaines du cinéma en Europe: L'improbable industrie*. CNRS Éditions. Pp. 374

Ghedini O.P. (2006). *Le Film Commission: esperienze e prospettive*, en *Le istituzioni del federalismo*, suppl. revue Studi giuridici e politici della Regione Emilia Romagna, suppl. 4, Pp. 29-37

Grefte, X. et Pflieger, S. (2005). *La culture et le développement local*. Paris : Les éditions de l'OCDE. Pp. 213

Hermet, G., Kazancigil, A., Prud'homme, J.-F. (2005) *La gouvernance: Un concept et ses applications*. Karthala éditeur. Pp. 232



Le soutien au secteur du cinéma au Québec et en Italie. La gouvernance du secteur du film.

- Jacobs, J. (1984) *Cities and the Wealth of Nations: Principles of Economic Life*. New York, Random House. Pp. 272
- Lange, A. et Westcott, T. (2004). *Les aides publiques aux œuvres cinématographiques et audiovisuelles en Europe - Une analyse comparative*. Observatoire européen de l'audiovisuel en coopération, BEI. Pp. 176.
- Le Galès, P., (1995). *Du gouvernement urbain à la gouvernance des villes*. Revue française de science politique. 45(1) Pp. 95.
- Le Galès, P., (2000). *Les réseaux de politique publique. Débat autour des policy networks*. Paris: L'Harmattan. Pp. 272.
- Macerola, F. (2007). *Pistes d'action; vers un nouveau modèle d'affaires pour le milieu du cinéma québécois*. Québec: Ministère de la culture et des communications. Pp 30.
- Marcotulli, A. (1996). *L'industria della comunicazione in Italia. Terzo Rapporto IEM : competizione e "progetto Paese" / Istituto di Economia dei Media*. Milano: Guerini & Associati. Pp. 255
- Mizzau, L. et Montanari F., (2008). Cultural districts and the challenge of authenticity: the case of Piedmont, Italy. *Journal Of Economic Geography*, Vol.8/2008. Pp. 651- 673.
- Osservatorio dello Spettacolo (2007). *Relazione sull'utilizzazione del Fondo Unico per lo Spettacolo Anno 2007. Le Film Commission in Italia*. Ministero per i Beni e le Attività Culturali. Pp. 43-47.
- Osservatorio dello Spettacolo (2008). *Relazione sull'utilizzazione del Fondo Unico per lo Spettacolo Anno 2008*. Ministero per i Beni e le Attività Culturali. Pp. 235-271.
- Pilati, T., et Tremblay, D.-G., (2007). *Cité créative et District culturel; une analyse des thèses en présence*. Géographie, économie, Société 9 (2007). Pp. 381-401



Le soutien au secteur du cinéma au Québec et en Italie. La gouvernance du secteur du film.

Pilati, T., Tremblay, D., (2008). *Le développement socio-économique de Montréal : La cité créative et la carrière artistique comme facteurs d'attraction?* In Canadian Journal of Regional Science. Vol. 30, no 3. Pp. 359-378.

Porter, M. (1986). *L'avantage concurrentiel*. Paris: Edition Dunod.

Porter, M. (1999). *La concurrence selon Porter*. Paris: édition Village Mondial. Pp. 475

Quaglietti, L. (1980). *Storia economico-politica del cinema italiano, 1945-1980*. Roma : Editori Riuniti. Pp. 260

Sacco, P. L. (2003). Osservatorio Impresa e Culture. (cura di), *Cultura e competitività. Per un nuovo agire imprenditoriale*. Rubbettino Editore. Pp. 39-107.

Sacco, P. L. et Pedrini, S. (2005). *Il distretto culturale : mito o opportunità ?* Università di Torino, Dipartimento di economia, Internationalcenter for the research on the Economics of Culture, institution, and creativity. Working paper No. 05/2003. Pp. 58

Sacco, P. L. (2006) *Il distretto culturale evoluto : competenze per l'innovazione, la crescita e l'occupazione*. Bologna : Goodwill. Pp. 5

Salvemini S. et Delmestri G. (2000) *Governance in the Movie Industry : Alternatives to Hollywood ?*, International Journal of Arts Management, Vol. 2 (2). Pp. 59-73.

Stern, R. et Polèse, M., (2000). *The Social Sustainability of Cities. Diversity and the Management of Change*. University of Toronto Press. Pp. 384

Tremblay, D.-G. 2006. *Networking, Clusters and Human Capital Development*, Research report submitted to CPRI (Canadian Policy Research Initiative). 40 p. <http://www.teluq.uqam.ca/chaireecosavoir/pdf/NRC06-08A.pdf>

Tremblay, D-G et Cecili, E. (2009). The Film and Audiovisual Production in Montreal: Challenges of Relational Proximity for the Development of a Creative Cluster. Vol. 39 (3). *The Journal of Arts Management, Law, and Society*. Pp. 156-186.

Tremblay, D.-G. et Pilati, T. (2007). Tohu and Artist-run Centres in Montreal : Contributions to the Creative City ? *Canadian Journal of Regional Science*. 2007. Pp. 337-356

Tremblay, D.-G. et Tremblay, R. (2006, sous la dir.). *La compétitivité urbaine à l'ère de la nouvelle économie ; enjeux et défis*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Tremblay, Rémy et Diane-Gabrielle Tremblay (2010). *La classe créative selon Richard Florida : un paradigme urbain plausible ?* Québec: Presses de l'université du Québec et Presses universitaires de Rennes. Collection Géographie contemporaine.
http://www.puq.ca/media/produits/documents/456_D2509_FPR.pdf

Verna, F. (2008). *Nuovi strumenti finanziari per il cinema italiano*. Lulu Press, Inc.

Versace A., Canova L., Fabbri T., Medolago F., (2008). *L'evoluzione del sostegno pubblico all'audiovisivo*. Rapp IEM. Pp. 275-302